

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université Bretagne-Sud - UBS**

Bilan du champ de formations Lettres,  
langues, sciences humaines et sociales

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Pierre Zembri, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)
- Master Histoire, civilisation, patrimoine (HCP)
- Master Intervention et développement social (IDS)
- Master Langues étrangères appliquées (LEA)
- Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)
- Master Lettres
- Master Management sectoriel (MS)
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 1<sup>er</sup> degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2<sup>nd</sup> degré
- Master Métiers du livre et de l'édition (MLE)
- Master Sciences du langage (SL)

## Présentation

Le périmètre du champ *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* (LLSHS) comprend cinq mentions de licence, deux licences professionnelles et dix mentions de master. Parmi ces dernières, une seule, *Sciences du langage*, est en co-accréditation avec un autre établissement, en l'occurrence l'Université Rennes 2 qui assure une part très majoritaire des enseignements.

Les champs disciplinaires couverts sont nombreux avec les *Langues, les Lettres, les Sciences du langage et les Sciences humaines et sociales*. Des mentions spécifiques sont orientées vers des domaines professionnels précis comme l'enseignement (deux mentions de master MEEF), le management sectoriel, les métiers du livre et de l'édition, l'intervention et le développement social.

Chaque mention est portée par au moins un département de formation. On en compte douze au total, dont un transversal (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) et quatre spécifiquement liés à des mentions de master. Le master *LLCER* se caractérise par un rattachement aux départements LLCER Anglais et LLCER Espagnol, soit un département par parcours.

L'environnement universitaire régional est riche avec les Universités Rennaises et celle de Bretagne Occidentale, sans oublier l'Université de Nantes qui n'est pas très éloignée. L'ensemble de ces universités propose des offres comparables qui peuvent être considérées comme concurrentes. En revanche, il y a coopération à l'échelle de l'académie pour les mentions MEEF, coordonnées par l'INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) régional.

Le parcours *Gestion des projets régionaux et européens* - GPRE du master LEA fait l'objet d'un partenariat international associant à l'UBS, l'Université de Saxe Occidentale (Zwickau, Allemagne) et l'Université de Bohême Sud (Ceské Budejovice, République Tchèque) et d'une labellisation par l'Université franco-allemande.

Les partenariats avec les milieux socio-économiques et professionnels sont propres à chaque mention voire chaque parcours dans certains cas. Sont explicitement cités dans le dossier d'autoévaluation du champ le parcours *Responsable du développement international* (RDI) du master LEA, le parcours *Métiers du patrimoine* du master (HCP), les mentions *GAED*, *MLE* et *IDS*, avec mention de partenariats formalisés par des conventions, de l'alternance voire des parrainages.

Les masters du champ *LLSHS* s'appuient sur six unités de recherche (UR) :

- Temps, mondes, sociétés (TEMOS, UMR 9016), commune à l'UBS, à l'Université du Maine et à celle d'Angers,
- Laboratoire de Psychologie : Cognition, comportement, communication (LP3C, EA 1285), commune à l'UBS, l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et l'Université Rennes 2,
- Laboratoire de Géoarchitecture (EA 2219) commune à l'UBS, à l'UBO et à l'Université de Rennes 1,
- Laboratoire d'études et de recherche en Sociologie (LABERS, EA 3149), commune à l'UBS et à l'UBO,
- Héritages et constructions dans le texte et l'image (HCTI, EA 4249), commune à l'UBS et à l'UBO,
- Plurilinguismes, représentations, expressions francophones, information, communication, sociolinguistique (Préfigs, EA 4246), commune à l'UBS et à l'Université Rennes 2.

## Avis global

### Potentiel d'affichage stratégique et inscription dans la politique de l'établissement

La politique générale de l'UBS est d'être à la fois une université de proximité, capable d'offrir des parcours complets de la licence jusqu'au doctorat aux étudiants de Bretagne Sud, et de répondre aux attentes des milieux socio-économiques locaux, en favorisant au maximum l'alternance et en développant des parcours adaptés, dont certains peuvent être très originaux. Le champ *LLSHS* s'inscrit pleinement dans cette approche stratégique et les mentions et parcours de master développés associent des approches disciplinaires ou interdisciplinaires (master MEEF) et des approches plus sectorielles visant des points forts de l'économie locale : aménagement de territoires maritimes et littoraux, patrimoine et développement culturel, action sanitaire et sociale, développement de projets régionaux et européens.

Si ces spécificités se traduisent pour le champ par un éventail très vaste, elles ne permettent pas de faire apparaître un nombre significatif de spécialités offrant une visibilité à l'échelle nationale et surtout internationale. La concurrence régionale est réelle, et autant la recherche fonctionne en réseau avec une grande majorité d'équipes communes à plusieurs établissements, autant la formation s'inscrit dans une stratégie d'indépendance, à l'exception notoire du master *MEEF*.

### **Pertinence et cohérence propres, capacité de coordination et de mutualisation**

Avec onze mentions de master sur les 25 que compte l'établissement, le champ LLSHS est le plus important en termes d'offre de formation à ce niveau. Le nombre de départements disciplinaires est élevé, ce qui suppose des tâches de coordination importantes.

La cohérence est assurée par l'appartenance à une seule et même UFR LLSHS. Au-delà de l'instance délibérative que constitue le conseil, c'est le bureau qui semble jouer le rôle de chef d'orchestre dans la mesure où il rassemble la direction de l'UFR et celle de l'ensemble des départements. Réuni au minimum quatre fois par an, il gère notamment le calendrier, les examens, les emplois du temps et tous sujets nécessitant un minimum de coordination. Les départements de formation gèrent à leur niveau l'offre de formation. Il est indiqué dans le dossier d'évaluation que leur nombre ne facilite pas la remontée d'informations bien que leur fonctionnement soit encadré par un document établi par l'UFR, à laquelle ils doivent rendre compte de leur action.

La mutualisation s'effectue presque exclusivement au niveau de l'offre de formation en Langues pour étudiants non-linguistes. Celle-ci est assurée par un département spécifique, qui offre une grande variété de langues aux étudiants du L1 au M2. Cette offre très riche permet d'imposer à chaque étudiant de pratiquer au moins une langue étrangère tout au long de son cursus. Elle semble cependant insuffisamment mise à profit par les masters du champ dont l'offre se limite très majoritairement à l'anglais. Il n'est en revanche pas fait mention d'autres formes de mutualisation.

La coordination avec les équipes de recherche s'effectue par le biais d'un conseil de gestion de la Maison de la Recherche qui associe le directeur de l'UFR LLSHS à l'ensemble des directions d'unités de recherche. Le dossier fait état d'un projet ancien et apparemment difficile à mettre en œuvre d'une Commission Recherche, sans toutefois préciser en quoi ses attributions seraient différentes ni quels manques elle serait censée combler.

## **Analyse détaillée**

### **Finalité des formations**

La finalité de chacune des mentions du champ est correctement affichée, tant sur les objectifs de formation visés que sur les compétences acquises (un manque de lisibilité est néanmoins à souligner pour le master *LLCER*). Ainsi, les métiers visés, les connaissances et compétences qui seront acquises par l'étudiant et les métiers accessibles à l'issue de la formation sont connus de tous (sauf pour le master *Lettres* pour lequel les compétences diffèrent de celles de la fiche RNCP) même si les suppléments aux diplômes ne sont pas systématiquement fournis (master *LLCER*).

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle à l'issue de la formation sont globalement affichés et portés à la connaissance des étudiants (sauf le master *Métiers du livre et de l'édition - MLE*). Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation avec les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) est probante pour l'essentiel des formations du champ. Des certifications complémentaires sont possibles comme celle du TOIEC (Test of English for International Communication) et le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur).

Les opportunités de poursuite d'études sont, quant à elles, peu mises en avant.

### **Positionnement dans l'environnement**

L'affichage du positionnement du champ de formations *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* au sein de l'offre globale de l'UBS n'est pas toujours clairement présenté, il y a un manque évident d'homogénéité entre les présentations des formations : certaines mentions ne l'évoquent pas alors que d'autres en ont fait une analyse plus ou moins détaillée.

Un lien qualifié de « fort » avec les établissements partenaires régionaux (UBO, Université Rennes 2, ENI Brest, ...) est présenté ; il se concrétise par l'obtention d'un nombre limité de doubles diplômes, de co-accréditations ou de parcours communs. Des partenariats conventionnés avec des Lycées et Collèges sont également cités pour les masters *MEEF* mais non détaillés.

L'adossement à la recherche des formations est également présenté de manière non homogène, ce fait pouvant être en partie expliqué par un objectif de formation non centré sur la recherche, comme les masters MEEF, *Lettres et Management sectoriel* - MS. Cinq unités de recherche (LABERS, LP3C, LEGO, TEMOIS, HCTI), dont sont issus les enseignants chercheurs des équipes pédagogiques, sont tout de même impliqués pour les mentions HCP, IDS, LEA, LLCER et MLE. Les modalités de leur implication sont variables : stages, participation à des journées d'études mais aussi pour les masters *Lettres* et LLCER, une UE annuelle de participation à des activités de laboratoire.

Les contacts et partenariats entre les équipes pédagogiques des différents masters et des partenaires issus de milieu industriel ou socio-économique sont présentés. Ces contacts peuvent être informels ou concrétisés par des conventions. Selon les masters, une bonne implication d'intervenants extérieurs est indiquée avec la participation à des projets ou des stages. Ces interactions permettent d'identifier clairement les débouchés pour les futurs diplômés et améliorent la visibilité des formations vis-à-vis de l'extérieur.

L'aspect international est globalement présent dans les formations du champ LLSHS, se traduisant par des partenariats informels ou conventionnés, avec plusieurs universités étrangères en Europe (Allemagne, Italie, République Tchèque, ...). Une fois encore, l'état des lieux est très inhomogène selon les formations : par exemple, peu ou pas de données sont fournies pour les masters MS et MEEF. Certaines conventions avec des établissements étrangers sont concrétisées par des mobilités étudiantes et enseignantes, même si la part de mobilité sortante des étudiants paraît faible à l'exception du parcours *Gestion de projets régionaux et européens* - GPRE de la mention LEA.

### Organisation pédagogique

Le champ compte onze mentions dont deux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), premier et second degré. Ce champ met en œuvre une structuration en 4 semestres et, de façon tout à fait classique, le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Néanmoins, le système d'ECTS, qui en théorie favorise la mobilité des étudiants, semble peu opérant, même dans le master LLCER. En revanche, dans le master LEA le parcours tri-national GPRE est exemplaire dans ce domaine. Le master MS ne peut proposer une dimension internationale compte tenu de son public exclusivement en formation continue et ses modalités d'enseignement à distance. L'ouverture vers l'international et son suivi chiffré doivent être consolidés, se résumant souvent à un enseignement de langue étrangère, sans obligation de certification.

L'approche par compétences n'est pas encore adoptée de façon uniforme dans le champ. Par exemple, le master HCP propose un affichage sous forme de blocs de compétences mais les masters LLCER et *Lettres* ne le font pas ou ne le font que très partiellement. Les maquettes du master *Métiers du Livre et de l'Édition* - MLE transcrivent la relation entre chaque unité d'enseignement (UE) et une compétence. Les masters MEEF (particulièrement le MEEF - *second degré*) ne fournissent pas d'informations quant aux blocs de compétences (même si le dossier du MEEF - *premier degré* évoque la fiche RNCP). Le master de *Management sectoriel* finalise un affichage par blocs. L'harmonisation est en cours et devra se poursuivre.

Le champ offre des régimes adaptés aux divers publics (par exemple en formation continue entièrement à distance pour le master MS, à distance et en formation initiale pour le parcours *Histoire-recherche* du master HCP. Cette souplesse peut être considérée comme un atout car elle répond aux objectifs variés des mentions du champ. Les validations des acquis de l'expérience - VAE et validation des études supérieures - VES sont disponibles mais peu utilisées (et peu évoquées dans les dossiers). Le champ ne semble pas en capacité d'accueillir des publics spécifiques (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.) car seules quelques mentions en font cas.

La notion de « tronc commun » est interprétée selon les finalités. Il n'est pas possible d'apprécier la structuration d'un socle commun aux 21 parcours du master MEEF *Second degré* compte tenu du manque d'informations dans le dossier d'autoévaluation. Le master LLCER propose un tronc commun aux deux parcours. Le master HCP propose deux parcours conçus de façon indépendante.

Dans ce champ, la démarche scientifique se résume de façon classique à la participation aux travaux des unités de recherche, à des unités d'enseignement (UE) de méthodologie de la recherche, à la possibilité de stages en laboratoire et à des rencontres avec les doctorants pour certains masters. La continuité master-doctorat n'est pas effective dans les formations qui ne proposent pas de perspectives d'insertion professionnelle immédiate (par exemple en LLCER – il n'y a eu qu'une inscription en doctorat en trois ans). Un chiffrage précis est manquant dans ce domaine. Si le master MEEF *premier degré* intègre dans sa maquette des UE d'Initiation à la recherche, cette information n'est pas disponible pour le master MEEF *second degré*.

Les formations résolument orientées vers une insertion immédiate (LEA, MS, IDS et certains parcours des masters HCP et MLE) comportent des modules de connaissance de l'environnement professionnel et des stages obligatoires.

Les modalités pédagogiques sont classiques et il n'y a pas d'effort particulier en matière d'innovation pédagogique. La place accordée au numérique dans l'enseignement est classique et pourrait être élargie. Il permet tout de même une adaptation aux différents publics notamment dans les masters proposant un enseignement à distance : MS, *Sciences du langage* et le parcours *Histoire-recherche*. Il serait souhaitable que le raisonnement sous-tendant l'enseignement de certaines UE à distance dans le master *Lettres* soit explicité.

La plupart des formations du champ sensibilisent les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et mettent en place les bonnes pratiques correspondantes sauf les masters HCP et IDS. Les masters LLCER et MS y consacrent des UE entières.

### **Pilotage**

Le dossier des deux mentions MEEF ne fournit aucun élément pour apprécier leur pilotage (excepté quelques informations sur l'équipe pédagogique pour la mention *MEEF - premier degré*). De même, le dossier de la mention *Lettres* ne fournit pas d'information sur les organes de concertation et la responsabilité pédagogique.

Les équipes pédagogiques des formations du champ sont diversifiées et adaptées aux différents contenus de formation. Excepté pour la mention *LEA*, il n'est pas précisé si la liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité des formations, excepté pour la mention *Lettres* qui ne présente aucun intervenant extérieur. De même, aucun élément quantitatif n'est donné pour apprécier ces proportions dans la mention *MEEF - premier degré* et on déplore une faible part d'enseignants-chercheurs dans la mention IDS. Seule la mention LLCER fournit des informations sur le fait que l'équipe pédagogique soit formée et mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences. Des conseils de perfectionnement sont organisés mais peu d'éléments sont fournis, hormis par les mentions LEA et MLE, permettant d'apprécier leur fonctionnement et leur contribution au pilotage des formations.

Le rôle et les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont clairement définis. Les formations disposent de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus des formations. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. Aucun élément ne permet toutefois de savoir si les équipes pédagogiques pilotent la démarche par compétences, ni si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance quelconque, ni si le principe de la seconde chance est mis en place et explicité.

### **Dispositifs d'assurance qualité**

Pour les deux masters MEEF, très peu d'éléments sont mis à disposition dans les dossiers ce qui ne permet pas de porter une appréciation.

À l'exception des masters *LEA* et *Lettres*, les effectifs des formations sont peu suivis et ne font pas l'objet d'analyses. Les informations fournies sont très parcellaires et ne permettent pas non plus de connaître les parcours antérieurs des inscrits dans les cursus proposés.

Les recrutements des étudiants se font globalement au niveau des formations, libres de mener leur propre politique. Leurs modalités sont communiquées de manière aléatoire, ce qui limite de fait l'information à destination des étudiants. Ainsi, seuls les masters *LEA*, *IDS* et *MLE* ont explicitement communiqué sur leurs modalités de recrutement tandis que le master *Lettres* propose des indications mais qui demeurent allusives.

La réussite des étudiants est suivie par le Service universitaire d'information, d'orientation et de l'insertion professionnelle (SUIO-IP). Les données produites ne font pas l'objet d'une analyse de la part des équipes ou des organes tels que le conseil de perfectionnement. Les abandons, les réorientations ou les réussites en fonction des parcours antérieurs ne peuvent donc pas être suivis ni analysés hormis pour le master *LEA* qui cherche à exploiter ces données pour communiquer et affiner son suivi. Le manque de données sur les flux étudiants ne permet pas d'apprécier le niveau d'attractivité de l'ensemble des formations du champ.

Le suivi quantitatif de l'insertion professionnelle à 30 mois est réalisé par le SUIO-IP. Il n'y a pas de suivi qualitatif, notamment sur la nature des emplois occupés ou le secteur d'activité, à l'exception de celui pratiqué par le

master LEA. Les informations fournies arrivent tardivement et aucune donnée, par exemple six mois après l'obtention du diplôme, n'est suivie, ce qui ne permet pas d'apprécier l'attractivité des formations sur le marché de l'emploi, ni la rapidité de l'insertion professionnelle immédiate des diplômés ou leur poursuite d'études. Le devenir des étudiants est très peu analysé et de manière variable selon les masters. Ainsi, le master LEA communique sur les réseaux sociaux professionnels sur la réussite et le devenir de ses diplômés tandis que l'équipe du master LLCER les discute lors de réunions de pilotage, dont la fonction et la nature ne sont néanmoins pas précisées.

Les pratiques d'évaluation sont informelles et réalisées sur une base volontaire de la part des enseignants et donc facultative. Hormis pour les masters MLE, LEA, LLCER et MS, aucun élément d'appréciation n'est fourni. Ces pratiques rendent difficilement appréciable la qualité de ces évaluations et de leur exploitation à des fins d'actions correctrices (amélioration des formations et des pratiques notamment) même si, pour le master LLCER, une discussion collégiale est évoquée.

Sur les onze masters composant le champ, seuls quatre mentionnent l'existence d'un conseil de perfectionnement et encore de manière très allusive. Seul le master LEA informe de la présence des étudiants dans son conseil de perfectionnement. Ainsi, le conseil de perfectionnement du master HCP est mentionné comme étant en « stand by » sans autre indication tandis que ceux des masters LLCER et MS sont mentionnés sans qu'aucun élément concret ne soit fourni sur leur fonctionnement et leur composition.

### Synthèse des résultats constatés

Les masters de ce champ souffrent pour beaucoup d'un problème d'attractivité, les effectifs étant souvent faibles voire très faibles ou encore instables. Ceci est d'autant plus critique lorsque l'on dénombre les inscrits au niveau des parcours. Pour autant quelques-uns s'en sortent honorablement.

Les taux de réussite, lorsqu'ils sont renseignés, sont en général moyens ou faibles. Le master *Lettres* fait exception en diplômant tous les étudiants d'une promotion. Les chiffres fournis sont en général globaux, il est donc difficile d'apprécier les effectifs et les taux de réussite selon le mode de suivi de la formation (formation initiale, continue ou alternance) et parfois même selon le parcours.

Les chiffres sur l'insertion professionnelle sont souvent absents. Lorsqu'ils sont présents, ils montrent une grande difficulté pour trouver un emploi, qui plus est en adéquation avec la formation. C'est le cas des masters HCP et LLCER. À nouveau, le master IDS est le seul à avoir une très bonne insertion professionnelle à 30 mois (90 %) et sur des emplois correspondant à ceux visés par la formation. Le master LEA s'en sort assez bien avec une insertion professionnelle entre 70 % et 80 % selon le parcours. L'ouverture récente (2017) du master *Lettres* ne permet pas encore d'avoir des chiffres.

Ces masters permettent une poursuite d'études, en doctorat en particulier. Mais ces poursuites sont rarement évoquées dans les dossiers, et très peu courantes lorsqu'elles sont renseignées (masters LEA et LLCER). Le master HCP voit un nombre non négligeable de ses diplômés poursuivre leurs études, en particulier suite au parcours *Histoire-Recherche*, sans confirmer si c'est bien en doctorat ou s'il s'agit plutôt d'une formation complémentaire.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Un spectre large de formations alliant masters disciplinaires et spécialités professionnalisantes originales.
- Un appui effectif sur les unités de recherche présentes sur le site, sauf pour ce qui concerne les masters MEEF.
- Un effort de diversification des modalités pédagogiques (alternance, FOAD, FC) pour s'adapter au plus grand nombre de situations.

### Principaux points faibles

- Des effectifs étudiants plutôt faibles.
- Un déploiement insuffisant des conseils de perfectionnement.
- Une exploitation plutôt faible des données d'insertion transmises par le SUIO-IP.
- Une dimension internationale inégale selon les mentions

## Recommandations

Le champ LLSHS repose pour son fonctionnement sur une structure complexe, qui débouche sur des parcours assez autonomes les uns des autres et sur des pratiques qui peuvent diverger fortement d'une mention à l'autre. C'est notamment le cas de l'évaluation des formations, qui ne fait l'objet d'aucun encadrement à l'échelle du champ. L'insuffisante exploitation des données permettant de mesurer l'attractivité des formations, les taux de réussite et le placement est également problématique car elle ne permet pas d'avoir une vision globale qui permettrait de mener un véritable pilotage tant au niveau des départements qu'à celui de l'UFR. Cette absence de pilotage transparaît dans le nombre de formations qui ont été identifiées comme étant problématiques (voir *infra*).

L'internationalisation des formations devrait faire également l'objet d'une politique plus soutenue à l'échelle du champ, en s'appuyant sur les meilleures pratiques, pour mieux exploiter l'avantage que constitue la possibilité offerte de maîtrise de langues étrangères par l'ensemble des étudiants et les possibilités de certification. Cela permettrait de générer des flux sortants plus importants.

Enfin, si le souci de maximisation des débouchés professionnels est réel grâce aux partenariats développés et le positionnement même des formations visant une insertion immédiate, le continuum master-doctorat mériterait d'être davantage travaillé, notamment comme débouché de certains masters disciplinaires.

## Points d'attention

La cohérence de la mention *Histoire, civilisation, patrimoine* pose problème, avec deux parcours conçus en silo sans tronc commun ni passerelle et deux équipes pédagogiques disjointes. Le positionnement du parcours *Métiers du Patrimoine* pose en outre problème : son attractivité est faible, les liens avec les milieux professionnels correspondants sont peu documentés et aucun conseil de perfectionnement ne fonctionne effectivement.

Les dossiers d'autoévaluation des mentions *LLCER* et *Lettres*, très lacunaires, traduisent d'importantes faiblesses de pilotage : absence de traitement de données essentielles (attractivité, réussite, placement, etc.) alors que les effectifs sont faibles, absence de partenariats institutionnels ou associatifs, conseils de perfectionnement inopérants.

Il est important également de souligner la fragilité de la mention *Sciences du langage* qui repose essentiellement sur des enseignants-chercheurs de l'Université Rennes 2 dans un contexte de relations difficiles entre les deux établissements. La reprise par l'UBS de l'ensemble de la formation nécessiterait un étoffement sensible de l'équipe pédagogique et la constitution d'un conseil de perfectionnement.

Doit enfin être soulignée la fragilité de la mention *Management sectoriel* qui, malgré l'originalité de son positionnement, son organisation en blocs de compétences et sa conception entièrement à distance, peine à trouver son public. L'absence de conseil de perfectionnement fait en outre qu'il n'y a pas de cadre de réflexion pour sortir de cette situation.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

## Établissement(s):

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, décliné en un unique parcours *Aménagement et urbanisme des milieux littoraux (AUTELI)* est une formation professionnalisante en quatre semestres ayant pour objectif la formation de futurs professionnels spécialisés dans l'aménagement littoral. Il est dispensé par la Faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales localisée à Lorient, pour un total de 742 heures d'enseignements réalisés dans le cadre de la formation initiale ou continue.

## Analyse

### Finalité de la formation

Ce master a pour finalité de former des professionnels capables d'analyser la complexité du milieu littoral et d'en proposer une lecture intégrée, fondée sur une approche pluridisciplinaire, une bonne connaissance théorique de l'aménagement et une première expérience pratique. Il s'appuie sur la pédagogie par atelier qui permet d'appliquer la théorie aux situations professionnelles. Le dossier est silencieux sur les modalités d'information à destination des diverses parties prenantes.

### Positionnement dans l'environnement

Parmi les formations en aménagement du territoire et urbanisme, le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'université de Bretagne Sud est l'un des rares masters français tournés vers la gestion et l'aménagement des littoraux, avec le master *Sciences pour l'environnement, parcours Géographie appliquée à la gestion des littoraux* de l'université de La Rochelle, le master *Politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme du littoral* de l'université du littoral Côte d'Opale et le master *Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes* de l'université de Nantes. La cohérence des formations de l'Université de Bretagne Sud est thématique, organisée autour du domaine « mer et littoral » qui implique plusieurs composantes (UFR des Sciences et Sciences de l'Ingénieur, IUT de Lorient), plutôt que disciplinaire. Dans l'environnement régional, des formations en aménagement se trouvent également à Brest et à Rennes. La proximité de formations dans le même domaine implique un réel risque de concurrence qui n'est pas évalué mais modéré par la complémentarité avec l'offre de l'UBO. Cette complémentarité est facilitée par l'appartenance des deux équipes pédagogiques au laboratoire Géoarchitecture, Territoires, Urbanisation, Biodiversité, Environnement (UR 7462) spécialisé dans les questions d'aménagement littoral.

De nombreux intervenants professionnels interviennent dans la formation, ce qui a conduit à un partenariat avec l'agence d'urbanisme et de développement économique du pays de Lorient (AUDELOR). Depuis 2012, un partenariat a été conclu avec la formation « Développement durable et zones côtières » de l'université de Moncton au Canada (Nouveau-Brunswick), permettant de valider un semestre mais en moyenne, seul un(e) étudiant(e) profite de cette opportunité chaque année.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master accueille principalement des étudiants en formation initiale, mais chaque année un ou deux étudiants sont issus de la formation continue. L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas proposer la formation en alternance pour des raisons de ressources humaines, le renforcement de l'équipe avec un PAST (professeur associé à temps partiel) en 2019 permet de réinterroger ce positionnement.

Le master comporte quatre semestres, sans différenciation en parcours. Le premier semestre a pour but de donner un socle commun de connaissances à des étudiants venus d'horizons divers. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) théoriques et des UE pratiques, sans compensation entre le bloc théorique et le bloc pratique.

L'approche par compétences a été récemment adoptée, ainsi que l'organisation de la formation par blocs de compétences. Le dossier ne donne toutefois pas de précision sur les mémoires que les étudiants sont certainement amenés à écrire au cours du master, ni sur les modalités de leur évaluation.

La professionnalisation est très présente, avec un stage de 12 semaines en M1 et un stage de 20 semaines en M2, ainsi qu'avec les ateliers de projet, en M1 et en M2, à chaque semestre, qui mettent les étudiants en situation professionnelle d'application de leurs connaissances et de leurs compétences. Les modalités de la professionnalisation sont originales, avec une implication de l'équipe de recherche support de la formation, et l'implication des étudiants dans des opérations de recherche-action en partenariat avec des acteurs professionnels (partenariat avec le syndicat mixte du Pays de Lorient). Cette pratique constitue une vraie plus-value pour la formation.

L'utilisation du numérique se limite à l'apprentissage par les étudiants des outils indispensables dans l'aménagement, comme les Systèmes d'Information Géographique (SIG), la Publication Assistée par Ordinateur (PAO) ou le Dessin Assisté par Ordinateur (DAO).

L'internationalisation de la formation consiste surtout dans l'enseignement de l'anglais (40 heures pour les deux années), avec la possibilité de passer la certification TOEIC.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique, assez réduite, est constituée de trois enseignants - chercheurs titulaires, deux géographes et une architecte sociologue. Depuis septembre 2019, l'équipe a été renforcée par le recrutement d'un professeur associé (PAST), à qui ont été confiés les ateliers de projets. D'autres enseignants - chercheurs de l'université, notamment historiens, interviennent ponctuellement. La pluridisciplinarité de la formation est donc fortement liée aux intervenants extérieurs. Les professionnels de l'aménagement assurent entre 40 et 45 % des enseignements. Ils apportent la plus-value attendue pour une formation professionnalisante. Une partie de leurs interventions sont en partenariat avec les enseignants-chercheurs permettant un échange fécond pour les étudiants.

Un conseil de perfectionnement, constitué des enseignants titulaires, de quatre représentants du monde professionnel et d'un étudiant est en place et se réunit au minimum une fois par an. La prise en compte des préconisations de ce conseil n'est pas illustrée.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Plusieurs parcours de licence (*histoire, sciences politiques, géographie, droit, sociologie...*), permettent de candidater au master et les enseignants tiennent largement compte de la motivation des candidats et de leur sensibilité aux questionnements sur le territoire. La capacité d'accueil du master est maitrisée; les candidatures ainsi que l'origine des étudiants sont correctement décrites, mais le dossier ne précise pas les modalités d'examen des candidatures.

Le suivi des étudiants après diplomation fourni dans le dossier est réalisé par l'observatoire de l'insertion professionnelle; il est peu détaillé. Le contenu des enquêtes est très lacunaire en terme d'items collectés, mais cela semble tenir davantage à la méthodologie de l'observatoire qu'aux responsables de la formation. Un travail de collecte d'information complémentaire auprès des diplômés, compte-tenu de la teneur des effectifs, pourrait s'avérer plus utile au pilotage de la formation.

Le rôle des étudiants dans l'évaluation de la formation n'est pas indiqué.

### **Résultats constatés**

La capacité du master est de 25 étudiants par année, tandis que le nombre de dossiers de candidatures examinés et classés par l'équipe enseignante est d'une centaine, ce qui atteste de l'attractivité de la formation et de la pertinence de son positionnement. Sur la promotion 2019-2020, les effectifs sont de 32 étudiants sur les deux années (soit moins que la capacité d'accueil théorique), dont 16 viennent d'universités bretonnes, 10 viennent d'autres régions françaises et cinq sont des étudiants étrangers. Le nombre d'inscrits pédagogiques était en 2018-2019 de 12 en M1 et de 17 en M2; en 2019-2020 respectivement de 22 en M1 et de 11 en M2. Pour l'année universitaire 2018-2019, 17 étudiant(e)s ont été diplômé(e)s en M2, ce qui correspond sur l'année à un taux de réussite de 100 % et aucun abandon n'a été constaté cette même année ni en M1, ni en M2. Toutefois, sur le plan statistique, ces très bons résultats doivent être considérés avec prudence, compte-tenu de la modestie des effectifs.

La dernière enquête d'insertion à trente mois communiquée en annexe du dossier concerne la promotion 2015-16 (il aurait été utile d'avoir des résultats plus récents). Sur 13 diplômés, neuf ont répondu à l'enquête mais huit réponses ont été réellement exploitées. Parmi les répondants, six étaient en emploi (trois CDI, trois CDD) et deux en poursuite d'études.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une bonne attractivité, notamment à l'échelle régionale.
- Une bonne professionnalisation et un bon réseau d'intervenants professionnels.
- De bons taux de réussite.

### Principaux points faibles :

- Une formation non ouverte en apprentissage.
- Des effectifs étudiants relativement modestes au regard de l'attractivité.
- Un suivi de l'insertion peu étoffé et daté.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* de l'UBS présente de réels atouts du fait de l'originalité de son offre de formation, de sa bonne insertion dans le tissu économique régional, de la qualité de sa professionnalisation et de ses bons taux de réussite. L'ouverture à l'international est trop limitée. Dans la perspective d'améliorer l'insertion qualitative et quantitative des étudiants, le passage à l'apprentissage serait un vrai plus qui pourrait en outre permettre d'étoffer l'équipe pédagogique pour améliorer l'encadrement des étudiants et permettre le développement de la formation. La recherche de partenaires étrangers travaillant sur des problématiques similaires permettrait de renforcer l'ouverture internationale.

# MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

## Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

Le master *Histoire, Civilisations, Patrimoine*, de l'Université de Bretagne Sud (UBS), UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales comporte deux parcours dont les finalités sont différentes. Un premier parcours, *Métiers du Patrimoine*, traite des politiques patrimoniales, du développement culturel et des territoires ; son objectif est de permettre aux étudiants de connaître les milieux et métiers du patrimoine et d'acquérir les outils techniques professionnels. 794 heures de cours sont dispensées. Le second parcours *Histoire-Recherche*, dont l'objectif est une initiation à la recherche historique en vue d'une poursuite d'études ou de la préparation aux concours de la fonction publique, porte sur la valorisation et diffusion des savoirs historiques et archéologiques. Ce dernier se décline en formation initiale et en formation à distance (FOAD). Les enseignements à hauteur de 430 heures de cours ont lieu sur le site de l'UBS à Lorient. Les deux parcours sont accessibles en formation continue.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation et les compétences à acquérir sont explicitement définis et exposés dans les plaquettes et livrets pédagogiques disponibles pour chacun des parcours. Les débouchés du master sont bien identifiés et exposés dans le livret du parcours *Histoire-Recherche*, tandis qu'ils ne sont qu'assez brièvement évoqués dans le livret du parcours *Métiers du Patrimoine*. Les métiers visés sont pour leur part clairement affichés dans les deux plaquettes. Le parcours *Histoire-Recherche* en formation à distance est ouvert à la formation continue : il s'adresse à des professionnels désireux d'amorcer une évolution de carrière.

Les formations proposées sont en adéquation avec les débouchés possibles; elles sont structurées autour de mémoires de recherche ou de stages et ateliers de projets.

### Positionnement dans l'environnement

Les offres de formation dans les domaines de l'Histoire et du Patrimoine sont importantes dans la région, si bien que le master entre en concurrence avec des masters proposés par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), à Brest ou Quimper, par les Universités de Rennes, voire de Nantes. Le dossier ne donne pas d'information sur la provenance géographique des étudiants mais le bassin de recrutement paraît essentiellement local. Afin d'améliorer la visibilité et d'étoffer les effectifs, la nécessité de se singulariser et d'apporter une offre complémentaire semble bien comprise.

Cela dit, s'agissant du parcours *Métiers du Patrimoine*, la mise en œuvre de cette complémentarité régionale demeure pour l'heure modeste, limitée à des mutualisations de cours avec le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, décliné en un unique parcours *Aménagement et urbanisme des milieux littoraux* (AUTELI) et orienté vers les problématiques littorales. Le parcours *Métiers du Patrimoine* se présente encore comme une formation polyvalente sans spécialité affirmée. Il se positionne néanmoins dans l'optique de la certification professionnelle en proposant notamment un module de certification guide-conférencier.

Le master compte sur les équipes et programmes du laboratoire TEMOS - Unité Mixte de Recherche 916 - pour marquer sa spécificité ainsi que l'équipe Géoarchitecture-équipe d'accueil 2219 pour le parcours Patrimoine. L'articulation avec la recherche est ici clairement affirmée, en termes d'expertises scientifiques (cours spécifiques de valorisation de la recherche, en distanciel ou présentiel) comme en matière de sujets de mémoires en lien avec les spécialités développées par le laboratoire ou grâce aux partenariats de recherche noués avec divers centres nationaux.

Le parcours *Métiers du Patrimoine* a tissé des liens avec les entités culturelles locales, collectivités et acteurs publics principalement. Les responsables du parcours forment le vœu de signer des conventions formelles et durables avec ces structures, ce que l'on ne peut qu'encourager pour renforcer la vocation professionnalisante de la formation, marquer son ancrage dans le territoire et lui assurer une meilleure position.

Des partenariats informels ont été noués avec les universités de Fribourg et Cagliari mais le dossier n'apporte pas d'information sur les réalisations concrètes, les bénéfices et échanges qu'ils ont pu générer. Il en est de même pour la convention signée avec le Consiglio Nazionale delle Ricerche italien. Cela étant, l'ouverture internationale paraît encore très limitée.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Les enseignements se déroulent sur 4 semestres sans parcours de spécialisation interne. Les deux parcours mettent en œuvre le système des ECTS et l'approche par bloc de compétences. L'organisation pédagogique varie selon les parcours, de même que les volumes horaires et la répartition des UE. Les deux parcours sont ainsi construits de façon totalement séparée sans mutualisation.

Le parcours *Métiers du Patrimoine* est structuré en cours théoriques nombreux et diversifiés, en ateliers et en stages dans une structure patrimoniale ou culturelle (12 semaines en M1 et de 20 semaines en M2), de rapports et mémoires professionnels, soit une somme de savoirs et d'expériences qui correspondent à la vocation professionnalisante de la formation. Conséquemment le volet formation à la recherche et par la recherche est peu présent dans ce parcours.

Le parcours *Histoire-Recherche* se décline en deux formations, continue à distance (FOAD) et formation initiale. Il propose une initiation à la recherche sur deux ans (outils et méthodes, 30 ECTS par an) et requiert la production de mémoires (mémoire intermédiaire en M1, 30 ECTS ; mémoire de recherche terminal en M2, 30 ECTS). La maquette du second semestre du M1 comme du M2 ne semble comporter aucun cours théorique ou pratique, ce qui interroge.

Ce parcours comporte une UE "projet professionnel" en M1 et M2 dans le but de faciliter l'insertion et l'accès à l'emploi avec, au choix, des cours métiers administratifs, guide conférencier (cours communs aux deux parcours) ou Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en Histoire-géographie (cours communs avec le Master MEEF 2nd degré). La place donnée à la recherche scientifique est ici bien marquée grâce aux activités du laboratoire TEMOS-UMR 9016, moyennant des séminaires réguliers notamment. Pour autant, et malgré son positionnement recherche, le dossier ne fournit pas d'information particulière sur la poursuite d'étude en doctorat (dispositifs, flux, etc.).

En dehors du parcours *Histoire-Recherche* à distance, la place accordée au numérique est encore réduite. Des efforts récents en matière de cours techniques et d'ateliers, des équipements nouveaux laissent néanmoins présager une amélioration.

L'ouverture à l'international reste limitée à l'étude d'une langue vivante obligatoire ou d'un cours en langue anglaise. Les étudiants sont encouragés à effectuer des échanges dans le cadre Erasmus ou avec l'université de Fribourg mais les données manquent pour juger de leur effectivité.

### **Pilotage de la formation**

L'encadrement des étudiants est très hétérogène au sein du master. Le parcours *Histoire-Recherche* est placé sous la responsabilité d'enseignants - chercheurs titulaires et/ou de membres du laboratoire TEMOS : quatre PR, trois MCF, un ingénieur de recherche et des chargés de cours pour la formation de guides conférenciers ou la valorisation de la recherche. La part des intervenants extérieurs est en revanche majoritaire dans le parcours *Métiers du Patrimoine* (plus d'une douzaine d'intervenants). S'il va de soi que les exigences de ce parcours à vocation professionnelle appellent des compétences diversifiées, il faut noter la faible représentation des enseignants titulaires de l'UFR intervenant de manière régulière (deux MCF, un PAST) ou ponctuelle (trois PRAG). Quelques 20 heures de cours seulement sont confiées à des professeurs d'université au fil des deux années, ce qui est vraiment très peu pour un master orienté recherche. Le portage par des enseignants - chercheurs de géographie d'un parcours de master d'histoire pose en outre question.

Le dossier ne fait pas apparaître un pilotage commun aux deux parcours et les équipes pédagogiques fonctionnent séparément, chacune avec leur responsable. Les enseignements sont évalués par les étudiants mais l'usage de ces évaluations est elliptique.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités établies et connues des étudiants grâce aux livrets pédagogiques.

## Dispositif d'assurance qualité

Une allusion est faite à des "organes de concertation" sans plus de détail. Il est précisé que les conseils de perfectionnement "sont en stand by" et rien n'est dit de leur fonctionnement et composition. L'évaluation des enseignements et l'usage concret qui en est fait ne sont pas explicités.

Les enquêtes auprès des diplômés fournissent peu de données (taux de réponses variables) et peu de précisions sur leur devenir, sans analyse en fonction de leur profil d'origine. En l'état, elles sont difficilement utilisables.

## Résultats constatés

Le parcours *Métiers du Patrimoine* souffre visiblement d'un défaut d'attractivité : les effectifs sont en baisse dernièrement (divisés par deux entre 2018-2019 et 2019-2020, de 18 à 9 inscrits en M1). Le nombre de diplômés est aussi relativement bas par rapport aux inscrits : 18 inscrits en M1 en 2018-2019 pour 10 diplômés seulement au sortir du M2 selon les chiffres fournis. Le dossier n'analyse pas cette baisse d'effectifs mais convient de la nécessité de redéfinir la formation afin de lui assurer une meilleure identité et visibilité, ce qui paraît en effet judicieux.

Il est difficile de se prononcer sur l'insertion professionnelle des étudiants. Les enquêtes réalisées auprès des diplômés n'offrent pas des données précises mais les taux d'accès à l'emploi semblent faibles et sans évolution positive depuis 2014-2015. La poursuite d'études de quelques étudiants interroge sur l'adaptation de la formation aux besoins du secteur.

Le parcours *Histoire-Recherche* ne connaît pas de problème de recrutement puisque les effectifs sont en hausse depuis 2017 (de 14 à 22 inscrits en M1). Le taux de réussite reste néanmoins assez faible. Selon les enquêtes réalisées, un tiers des diplômés environ choisit la poursuite d'études mais peu en doctorat.

Le master souffre d'une insertion professionnelle peu satisfaisante avec nombre de poursuite d'études et de diplômés en recherche d'emplois et très peu en situation d'insertion stable. Toutefois, cette analyse doit être relativisée au regard du faible échantillon de répondants en particulier pour le parcours *Histoire-Recherche*.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique réduite mais bien investie dans le parcours *Histoire-Recherche*.
- Des ateliers et stages de "valorisation scientifique" de l'histoire et de l'archéologie dans le parcours *Histoire-Recherche*.
- Un master en formation initiale ou en formation continue, en formation à distance pour le parcours *Histoire-Recherche* qui permet de toucher un public plus large et diversifié.

### Principaux points faibles :

- Une mention de master d'histoire totalement artificielle avec deux parcours sans lien, dont l'un porté par des géographes.
- Pas de conseil de perfectionnement actif.
- Des effectifs d'étudiants en forte baisse dans le parcours *Métiers du Patrimoine*.
- Des équipes d'enseignants chercheurs qui intervient trop peu dans le parcours *Métiers du Patrimoine*.
- Peu d'informations sur le devenir des étudiants.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le parcours *Métiers du Patrimoine* semble en voie de redéfinition, ce qui paraît en effet nécessaire. Dans un environnement régional concurrentiel, le choix de couvrir l'ensemble des métiers du patrimoine est discutable. La mise en place d'un parcours plus spécifique et original, inscrit dans le tissu socio-culturel local, permettrait sans doute de dynamiser le recrutement et de l'élargir au niveau régional ou national. Cette redéfinition pourrait conduire à envisager de séparer les deux parcours au sein de deux mentions. La possibilité envisagée, à brève échéance, d'effectuer la deuxième année en alternance, semble positive mais pour ce faire le rattachement à la fiche RNCP du master *Histoire Civilisations, Patrimoine* pourrait être un obstacle. Enfin, si l'intervention de professionnels du secteur est souhaitable et bienvenue, la place des enseignants - chercheurs dans l'encadrement de cette formation devrait être améliorée.

Si le maintien des deux parcours dans la mention *Histoire, Civilisations, Patrimoine* était privilégié, un pilotage global devrait être mis en place pour renforcer la cohérence de l'ensemble et permettre sans doute de mieux intégrer le parcours en difficulté. La mise en place d'un tronc commun aux deux parcours s'en trouverait facilitée. Des réunions régulières d'un conseil de perfectionnement qui reste à mettre en place ne manqueraient pas de faciliter l'évolution des formations vers une meilleure mise en œuvre des objectifs scientifiques ou professionnels visés.

# MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

## Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

Le master *Intervention et Développement Social (IDS)* forme à l'encadrement et à la direction dans le champ des interventions sociales et de santé (EHPAD, foyer, collectivités territoriales, etc.). L'année de master 1 est commune et présente deux options : l'une «*métiers de l'enseignement sanitaire et social*» axée sur la préparation au CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) de Sciences et Techniques Médico-Sociales et l'autre «*métiers de l'encadrement*» visant la préparation aux concours de la fonction publique territoriale. Le master 2 propose une spécialisation professionnelle en suivant l'un des trois parcours : *Administration des interventions sociales et de santé (AISS)* comprenant un semestre d'enseignements et un semestre de mise en situation professionnelle, *Coordination des interventions sociales et de santé (CISS)* en alternance et *Gestion des risques et intervention en santé (GRIS)* comprenant un semestre d'enseignements et un semestre consacré à la réalisation d'une recherche finalisée. Plusieurs cours sont mutualisés entre les parcours. Le master est intégralement en présentiel sur le campus de la Faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales à Lorient . Il accueille des apprenants en formation initiale, continue et reprise d'études (validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Une spécialisation des projets professionnels est rendue possible grâce aux trois parcours proposés en master 2 : diriger un établissement de santé ou manager des équipes (santé étant entendu au sens large de sanitaire, médico-social et social), animer des dispositifs de coordination (réseau de santé, filière de soins, etc.) ou mener des recherches appliquées (ingénieur d'étude, chargées de mission, etc.). Notons que ce parcours n'a néanmoins pas pu ouvrir depuis trois ans faute de candidats suffisants. Les parcours proposés sont en adéquation avec les compétences visées et l'approche pluridisciplinaire des enseignements. L'orientation des étudiants est facilitée par une communication claire des débouchés et du contenu de la formation : réunions de présentation aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de licence (*Sciences sanitaires et sociales, Économie - gestion, Droit*) et de première année de master (M1) pour le choix des parcours de deuxième année (M2), livrets d'études et plaquette du master accessible sur le site web ; le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par les étudiant(e)s.

### Positionnement dans l'environnement

Le master est alimenté en interne par la licence *Sciences sanitaires et sociales*, tout en offrant des passerelles aux étudiants issus d'autres formations de licence. Il complète l'offre de formation sur le territoire en se distinguant de ses homologues les plus proches géographiquement : les Universités de Rennes 2 et de Brest proposent chacune un master *IDS* axé sur des publics ou dispositifs ciblés (vieillesse, handicap, petite enfance, etc.). Ainsi, par sa polyvalence et son approche pluridisciplinaire, la formation de l'Université de Bretagne Sud n'entre pas en concurrence avec les formations du même secteur professionnel et offre une complémentarité intéressante.

Elle est adossée à deux laboratoires de sciences humaines et sociales de l'UBS : le Laboratoire d'Études et de Recherche en Sociologie, LABERS (équipe d'accueil - EA 3149) et Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication, LP3C (équipe d'accueil - EA 1285). Les thématiques de recherche des deux laboratoires sont en lien avec les cours dispensés dans la formation. Les travaux de recherche des étudiants sont également valorisés lors d'une journée d'études annuelle initiée en 2020 conjointement avec le master *IDS* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Cette journée a vocation à se reconduire.

La formation existe depuis 1998 et bénéficie d'un solide partenariat. Les partenaires socio-économiques sont bien identifiés, formalisés et actifs (accueil de stagiaires, participation à des activités pédagogiques, etc.).

Le dossier ne donne pas d'information spécifique sur les partenariats internationaux faisant apparaître que ce niveau de coopération est peu développé.

## Organisation pédagogique de la formation

Le master est conçu comme une seule et même formation suivie en deux années, avec une spécialisation professionnelle progressive lisible et claire, en cohérence avec les débouchés annoncés. Le M1 compte 394 heures de cours (travaux dirigés et cours magistraux), 140 heures de projet tutoré et 10 semaines de stage. Les volumes horaires du M2 varient en fonction des types de parcours : un parcours en alternance (302 heures de cours), un parcours comprenant un stage de 20 semaines (250 heures de cours) et un parcours comprenant un semestre consacré à la recherche intervention (250 heures de cours). Ces volumes sont en rapport avec les finalités des parcours. Certaines unités d'enseignement sont communes, permettant ainsi une dynamique collective. La professionnalisation est présente en dans les deux années, que ce soit au travers des stages obligatoires, du projet tutoré, de l'alternance ou du travail approfondi de recherche. Par ailleurs, l'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants est présent via des ateliers de professionnalisation dès le M1.

La recherche est également très présente dans la formation à travers les enseignements de méthodologie de la recherche et la participation à des séminaires de recherche en sciences humaines et sociales appliquée au domaine de la santé et du social. En deuxième année de master, chacun des trois parcours inclut la production d'un mémoire de recherche de fin d'études encadré par un enseignant-chercheur.

L'ouverture à différents publics est un atout majeur permettant une mixité des profils et une richesse d'apprentissage (formation initiale, formation continue et reprise d'études). L'adaptabilité du dispositif de formation aux contraintes particulières des étudiants est à souligner (étalement de la formation sur plusieurs années en cas de contrainte personnelle par exemple).

Notons que la démarche compétence a été amorcée, néanmoins peu d'éléments ont été transmis. Le contexte sanitaire a interrompu la dynamique engagée.

L'utilisation du numérique reste très traditionnelle, avec une plateforme de dépôt de supports de cours ; les pédagogies innovantes sont absentes, alors qu'elles seraient parfaitement appropriées à un certain nombre d'enseignements (jeux sérieux, classes inversées...).

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais, présent sur les deux années de master, et la possibilité de s'inscrire aux certifications proposées par l'UBS (TOEIC par exemple). La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) est globalement faible, aucun chiffre n'est analysé sur ce point.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée, avec néanmoins un sous-encadrement en enseignants - chercheurs (1/4 des effectifs) encore plus accentué en volume d'heures de cours. Les domaines d'expertise des intervenants sont cohérents avec les enseignements dispensés.

Des réunions et conseils de département sont organisés au moins trois fois par an. Un conseil de perfectionnement est en place. En revanche, en l'absence d'information sur la composition des diverses réunions (annexe mentionnée dans le dossier mais non fournie), il n'est pas possible d'apprécier le rôle, la qualité des participants et l'intérêt de ces instances.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précises et communiquées aux étudiants via leur espace numérique de travail.

## Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement sont précises et communiquées en interne (réunions d'information, ENT) comme en externe (site web, plaquettes de présentation et livret d'études). Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien si besoin. Des professionnels peuvent également intégrer la formation sous condition de validation des acquis (VAE ou VAPP). Les prérequis attendus dans le domaine de la santé et du social sont clairement exprimés.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est peu développée. Un questionnaire semestriel est mentionné dans le dossier, sans en préciser la nature ni le contenu.

Les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont suivis par les services centraux de l'Université avec des enquêtes annuelles auprès des anciens du master 30 mois après l'obtention du diplôme. Les résultats sont publiés sur le site internet de l'université et sont dès lors consultables facilement.

## Résultats constatés

Le master a un bon taux d'insertion professionnelle de 90 % à 30 mois (promotion 2016). La nature des emplois exercés correspond aux débouchés de la formation. Le taux de réponse avoisine les 80 %, ce qui laisse entrevoir une bonne validité des réponses.

Les flux d'étudiants sont globalement stables sur les trois dernières années (légère baisse en 2020). Les informations transmises sont toutefois très générales, peu développées et ne permettent pas d'évaluer la part de formation initiale et de formation continue ou encore l'attractivité en fonction des parcours.

Il est indiqué dans la synthèse de l'autoévaluation que le parcours *Gestion des risques et intervention en santé*, orienté recherche, n'a pas ouvert depuis trois ans faute de candidats.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une bonne insertion professionnelle en rapport avec les objectifs de la formation.
- Une spécialisation progressive et cohérente avec les débouchés de la formation.
- Un ancrage territorial solide avec un réseau de partenaires actifs.

### Principaux points faibles :

- Des aspects concrets du pilotage peu explicités.
- Une faible internationalisation.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Intervention et Développement Social (IDS)* est une formation ancrée au sein de son territoire et complémentaire des formations du même domaine. La formation gagnerait en attractivité en développant des approches pédagogiques innovantes et en variant les modalités pédagogiques (distanciel versus présentiel, pédagogie active, classe inversée, etc.). La crise sanitaire a contraint les intervenants à innover pour maintenir une continuité pédagogique. Il serait pertinent de valoriser les initiatives et innovations entreprises. Une analyse plus fine du marché permettrait également d'orienter la stratégie de développement de la formation, tout en étant à moyen constant. La formation continue pourrait être un profil à développer, plutôt qu'un parcours recherche sans vivier. Pour ce faire il serait intéressant d'identifier plus finement le profil des entrants afin d'encourager les reprises d'études voire de profiter de la mise en place des blocs de compétences pour faciliter cette démarche.

# MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES LANGUES

## Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

Le master *Langues Étrangères Appliquées (LEA)* se subdivise en deux parcours : le parcours *Responsable du développement international (RDI)* offrant une deuxième année en alternance, et le parcours tri-national *Gestion de projets régionaux et européens (GPRE)*. Les deux parcours préparent à une insertion professionnelle immédiate et affichent comme objectifs, respectivement, une formation aux fonctions dans le domaine de l'import/export ; et à la gestion des relations internationales. La formation est portée par l'UFR (Unité de Formation de Recherches) LLSHS (Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales) de l'Université Bretagne Sud. Il est à noter que le parcours *GPRE* est porté par trois Universités (française, allemande et tchèque) : l'Université de Bretagne Sud (France), Westsächsischen Hochschule Zwickau (Allemagne) et l'Université de Bohême Sud à České Budejovice (République tchèque). Ce parcours est labellisé et soutenu financièrement par l'Université franco-allemande. Les étudiants du parcours *GPRE* obtiennent un diplôme conjoint et un diplôme d'ingénieur délivré par l'État Tchéque.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master *LEA* forme les étudiants à l'exercice des fonctions en lien avec l'import / export (parcours *RDI*) et à la gestion des relations internationales (parcours *GRPE*). Les enseignements du parcours *RDI* touchent à l'étude du marché, la veille, la négociation, la gestion des achats et des ventes, la logistique ou encore le marketing. Le parcours *GRPE* se fonde sur des enseignements sur la gestion des projets, et sur la reconnaissance des rapports interculturels (sur le plan des structures sociales des régions et sur celui de la gestion des projets ou de la communication interpersonnelle).

La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les fiches « salon », la fiche alternance (dans le cas du parcours *RDI*) et le site internet de l'Université affichent clairement les objectifs de la formation. Les objectifs sont connus des étudiants grâce à une plaquette qui leur est présentée à la pré-rentree et mise en ligne sur l'environnement numérique de travail spécifique à chaque promotion.

Les connaissances et compétences à acquérir sont explicites et connues des autres parties prenantes par le biais de tables rondes animées par les diplômés et organisées en janvier. Elles sont reconnues par les professionnels car les retours d'expériences des entreprises (sous forme d'enquêtes) sont très positifs.

Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Les enquêtes menées par le SUIO-IP (Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) révèlent que les métiers exercés par les diplômés sont généralement en adéquation avec les objectifs de la formation et les enseignements. Actuellement, les seules certifications proposées concernent les langues ; à savoir, le TOIEC (Test of English for International Communication) et le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur).

### Positionnement dans l'environnement

La formation affiche une ouverture appréciable au niveau du profil des futurs étudiants, ayant élargi son bassin de recrutement aux étudiants de Lettres, Langues, Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) et d'Économie et Gestion, en proposant des liens internet et des conseils bibliographiques, et en envisageant une formation en ligne pendant l'été, pour que les futurs étudiants atteignent le niveau exigé à la rentrée.

Concernant l'offre régionale, le parcours *GPRE*, qui présente un débouché possible pour les diplômés germanistes de Haute Bretagne, ne rencontre pas de concurrence régionale, à l'Université de Rennes 2. Néanmoins il est concurrencé par un parcours de master proposé à l'Université de Bretagne occidentale (UBO) intitulé *Management de Projets Internationaux Multilingues (MPIM)*. Toutefois, le parcours *GPRE* se distingue par le fait qu'il prévoit une mobilité obligatoire, et donne lieu à un diplôme conjoint ou un double diplôme. En outre, le parcours *GPRE* est labellisé par l'Université Franco-Allemande et bénéficie de partenariats établis avec deux universités étrangères, en Allemagne, et en République Tchéque.

Une concurrence existe également entre le parcours RDI et le master *Management et Commerce International* à l'UBO. Toutefois, le parcours RDI accorde une part plus importante aux langues.

L'objectif de l'ensemble des diplômés étant une insertion professionnelle immédiate, les formations ne s'inscrivent pas dans un axe prioritaire de l'établissement en matière de recherche. L'essentiel des travaux menés par les étudiants relèvent de la recherche appliquée. Néanmoins, la formation s'appuie sur les activités de recherche de trois laboratoires de l'établissement. Les trois laboratoires sont clairement recensés : le laboratoire pluridisciplinaire *Héritages & Constructions dans le Texte & dans l'Image* (HCTI – EA4249) ; le *Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest* (LEGO – EA2652) ; et le laboratoire *Temps, Mondes, Sociétés* (TEMOS – CNRS FRE 2015). Ces laboratoires correspondent aux champs disciplinaires couverts par la mention et permettent aux étudiants de tirer profit de la méthodologie et des thématiques de recherche des enseignants - chercheurs qui, par ailleurs, sont ceux qui encadrent l'intégralité des mémoires des deux années du parcours RDI et une partie des mémoires en deuxième année (M2) du parcours GPRE.

Les intervenants des mondes socio-économiques ont une place capitale dans la formation et permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. La formation est en partenariat avec deux branches professionnelles : l'association AGIR (une ONG ou Organisation non gouvernementale, reconnue d'utilité publique) par une convention signée ; et le Comité régional des conseillers au commerce extérieur de la France (convention en cours de finalisation). La formation compte deux partenariats nationaux conventionnés (Pépite et Job Teaser). Elle compte trois partenariats régionaux avec Bretagne Commerce International, Banque d'Investissement (BPI) et Business France (sans convention à l'appui). A titre d'exemple, le module traitant de "l'étude de marché à l'international" est mis en place en partenariat avec la technopole de Quimper.

Le parcours GPRE étant une formation qui se déroule dans trois pays, le stage long a été privilégié en M2, ce qui permet une bonne articulation entre le monde universitaire et le monde professionnel.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est déclinée en deux parcours (RDI et GPRE) permettant une spécialisation progressive des étudiants et une personnalisation en accord avec leurs acquis et leur projet professionnel. La formation est organisée en quatre semestres. Des crédits ECTS (European Credits Transfer System – système européen de transfert et d'accumulation de crédits) sont rattachés à chaque UE (unités d'enseignement). Ces crédits sont capitalisables et transférables dans le cadre des mobilités. Le tronc commun aux deux parcours se limite aux cours de langue (deux cours sur trois). Ce tronc commun réduit se justifie car les étudiants du parcours GPRE partent à l'étranger à partir du deuxième semestre.

Le parcours GPRE propose une spécialisation se fondant sur des enseignements complémentaires dans les trois Universités, un module (comme « Méthodologie de recherche ») dispensé à l'UBS (Lorient) servant de tremplin pour un autre module (notamment « Methods in Empirical Social Research ») dont se charge une autre université (Zwickau). La progressivité, bien assurée pour le français et l'anglais, n'a pas encore fait ses preuves pour l'allemand et le tchèque, dont l'enseignement (financé par l'Université franco-allemande) débute tardivement dans le parcours et pour la moitié est dispensé en ligne (par une école de langue à Munich).

Les étudiants du parcours RDI suivent tous les mêmes cours, et effectuent tous un stage de trois à cinq mois (qui forme une passerelle avec le monde professionnel au niveau national ou international) en première année (M1), le M2 étant en alternance. Cette alternance met l'accent sur le renforcement des compétences et connaissances, le suivi se fait par un bilan de compétences hebdomadaire depuis 2020-2021 (s'ajoutant aux bilans annuels en M1 et trimestriels en M2). Il est regrettable que les étudiants du parcours RDI ne puissent pas effectuer une mobilité d'études optionnelle en M1, notamment pour des raisons de calendrier (les dossiers devant être déposés en janvier pour une mobilité à la rentrée).

La formation initiale en M1 ne se prête pas à une adaptation au public qui ne suivrait qu'une partie des cours. Ainsi dans le parcours GPRE, la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'obtention du diplôme est difficile à mettre en pratique du fait de la structure de la formation (partagée entre trois pays distincts, avec la délivrance d'un diplôme conjoint). Le parcours RDI, au contraire intègre le processus de VAE, clairement identifié au niveau de l'université, avec un suivi personnalisé au niveau de l'UFR. Le parcours intègre en moyenne une personne par an en reprises d'études. Les candidats retenus ces dernières années avaient un diplôme de licence professionnelle ou un diplôme étranger. Le M2 étant obligatoirement en alternance, la majorité des étudiants sont en formation continue. Le statut de non-assidu en M1 n'a pas encore été mis en œuvre mais demeure possible pour ce parcours.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap, avec un accompagnement personnalisé effectuée par le Pôle Étudiant Prévention santé et handicap. Les examens à UBS et, le cas échéant, dans les universités partenaires, sont adaptés à leurs besoins.

La formation n'est pas proposée à distance, mais certains enseignements (suite aux modalités COVID mises en place) resteront tout de même à distance à l'avenir (en raison des problèmes de santé ou de disponibilité des intervenants). Ceci semble aller à l'encontre du bien-fondé pédagogique du présentiel que le dossier met en avant, et qui était en place avant le COVID.

En adéquation avec la fiche RNCP, la formation s'est fondée sur le référentiel de compétences, afin de mettre en place, en parcours *RDI*, les contrats de professionnalisation. La déclinaison des compétences s'adapte en fonction des conclusions des conseils de perfectionnement, et les retours de tuteurs en entreprise, pour être en phase avec les attendus des professionnels. Dans le cas du parcours *GPPE*, les compétences pourtant identifiées ne sont pas encore conçues en lien avec des blocs définis par la fiche RNCP.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées (dossiers d'étude commerciale, gestion de projet qui donne lieu à un appel d'offre réel en parcours *GPPE* (M1) ; les 24 heures pour apprendre en parcours *RDI* (M1) ; le jeu d'entreprise en parcours *RDI* (M2)) favorisant le développement des compétences.

La formation aborde la recherche sous forme de recherche-action : analyse de marché, réponse à des appels d'offres, analyse scientifique des sources, construction d'une bibliographie, qualité scientifique de rédaction, règles de propriété intellectuelle. Les mémoires sont un travail individuel encadré par des enseignants-chercheurs, membres d'un des trois laboratoires d'appui de la formation. Le master *RDI* exige formellement que le mémoire se termine par une partie dite « préconisation » où l'étudiant témoigne d'une capacité à offrir une réflexion, et à formuler des propositions, dans le cadre d'une démarche rigoureuse. Le parcours *GPPE* réserve une part considérable aux outils de la recherche. Des cours de « Méthodologie de recherche » sont dispensés au premier semestre, avec un approfondissement au deuxième (à Zwickau), au moment où ils choisissent leur sujet de recherche. Dans cette continuité, la formation fait état du cas d'une étudiante dont le travail de mémoire a débouché sur une thèse de doctorat. Ce débouché n'est pas mis en avant mais encouragé au cas par cas.

La formation inclut des éléments de mise en situation professionnelle des étudiants. Des modules de connaissance de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat (y compris sous la forme de travaux pratiques) sont accessibles aux étudiants. Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants.

L'acquisition de compétences transversales est inscrite dans les objectifs de la formation et réalisée dans les deux parcours grâce aux stages et aux projets. De plus, le parcours *RDI* veille particulièrement à l'acquisition des compétences informatiques, pour savoir communiquer dans l'espace socio-professionnel (clients, fournisseurs, distributeurs), pour la réalisation de documents, leur partage, leur mise en ligne. Les étudiants sont formés à la proposition et à la réalisation de traitements de données informatiques adaptés aux besoins de l'entreprise. Les étudiants du parcours *GPPE* sont formés uniquement à l'utilisation de l'ENT et de Moodle, ce qui est regrettable.

L'intégrité scientifique et l'éthique sont clairement exposées dans un Livret de formation (contentieux, plagiat, fraude et les sanctions encourues en cas de contravention). Les étudiants sont dans l'obligation de signer une charte anti-plagiat en préambule à leur mémoire. Les enseignants complètent cette vigilance au plagiat par leurs propres enquêtes.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée (enseignants, enseignants-chercheurs et des praticiens) et répond aux besoins en enseignement et accompagnement de la formation. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus des mondes industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation et connue des étudiants (58 % et 73 % en M1 et M2 du parcours *RDI* ; 53 % en M1 *GPPE*) . La composition de l'équipe pédagogique est connue des étudiants et rendue publique grâce au livret pédagogique et à la plateforme pédagogique de la formation. Le niveau de compétence et de responsabilité des intervenants extérieurs est en cohérence avec la formation. En pratique, les praticiens ont des difficultés à se rendre disponibles pour participer aux réunions et aux jurys. Leur présence dans les conseils, en personne ou même sous forme d'envois mails (avec un avis sur les points à l'ordre du jour) sont dans l'ensemble rares.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe de pilotage sont clairement définis et sont affichés dans le référentiel des tâches de l'Université. La direction d'étude des deux années de chaque parcours est assurée par une seule et même personne. Ce choix de pilotage émane de la composante. Le rôle du directeur est parfaitement défini.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques à la maison de la recherche) : les contraintes en terme de salles, d'accès à la bibliothèque, sont quasi inexistantes au vu des effectifs du master.

Des organes de concertation (tenue des jurys, discussions sur le recrutement des étudiants) réunissent tous les membres de l'équipe pédagogique. Les réunions de département sont ouvertes à l'ensemble des acteurs de la formation (personnels administratifs, délégué étudiant par diplôme).

Le conseil de perfectionnement, comprenant des étudiants, des diplômés, ainsi que les directeurs d'études et des personnalités extérieures à la formation, dont la liste et la qualité des membres sont précisées, est spécifique à la formation et commun aux deux parcours. Il n'y a pas de calendrier préétabli pour la réunion des différents conseils. Les réunions sont organisées en fonction des demandes. Une meilleure régularité des réunions est souhaitée. Les comptes rendus sont diffusés.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Les évaluations des apprentissages sont cohérentes avec les connaissances et compétences à acquérir et connues et compréhensibles par les étudiants et les autres parties prenantes.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites, en accord avec les attendus de la formation et adaptées aux différents parcours personnalisés. Elles ne sont pas les mêmes selon les deux parcours, du fait du caractère tri-national du parcours *GPRE*. La formation privilégie le contrôle continu pour permettre aux étudiants de se positionner clairement et régulièrement par rapport à l'évaluation de leurs acquis. Pour le parcours *RDI*, la seconde chance est proposée uniquement pour la partie théorique (même si elle reste exceptionnellement et à la marge possible pour la partie pratique). Le parcours *GPRE* dispose d'une charte d'examen qui lui est propre comparée à celle en vigueur à la faculté LLSHS de l'UBS. Ces différences n'entachent en rien la qualité du diplôme délivré. Au contraire, elle tient compte des spécificités du parcours *GPRE* tri-national en ce qui concerne les modalités de rattrapages, la conversion des notes, et les règles de compensation. La formation n'a pas jusqu'à présent reconnu l'engagement étudiant même si des textes existent au niveau de l'UBS.

Concernant les certifications, les étudiants du parcours *RDI* sont invités à présenter le CLES en anglais et en espagnol. Seul le niveau B2 est proposé par l'UBS (niveau d'entrée en master). Le TOIEC est réservé aux étudiants de M2.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs de la formation sont suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement, par les directeurs d'études et le directeur de département. Ce suivi varie en fonction du statut de l'étudiant (formation initiale ou continue, type de contrat d'alternance, nationalité des étudiants entrants en parcours *GPRE*). Les informations sont conservées au niveau de la scolarité. Un tableau de bord spécifie le statut et l'origine (région, formation, profil) permettant d'assurer le suivi des étudiants. Il aide l'équipe pédagogique à adapter l'enseignement au profil des étudiants et à organiser des travaux de groupes. Un deuxième tableau vient en complément, et concerne les stages (indications des coordonnées de l'entreprise, identité de l'enseignant référent). Ce tableau est diffusé à l'ensemble des enseignants impliqués dans le suivi. Dès que le nom du tuteur est connu, l'information est diffusée à l'étudiant.

La commission de recrutement des étudiants est constituée en réunion de département. Sa constitution, rendue publique, donne lieu à un arrêté. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics.

L'attractivité de la formation (mesurée par le nombre d'inscrits, le nombre de candidatures) est discutée lors de la réunion du conseil de département de rentrée. Un point est fait après chaque vague de recrutement. L'analyse qui en est faite permet d'envisager une évolution si nécessaire, dans la communication ou dans la formation. C'est un des points que la formation compte travailler pour rendre cette mise au point plus systématique.

Les taux de réussite des étudiants figurent sur les PV et font l'objet de discussions lors des délibérations.

La formation connaît le devenir de ses diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, grâce au SUIO-IP. Les résultats des enquêtes auprès des diplômés sont connus des parties prenantes et font l'objet de publications sur le LinkedIn de la promotion, et lors d'une publicité réalisée à la remise des diplômes (parcours *RDI*) et sur les salons et portes ouvertes. Les résultats sont présentés en conseil de perfectionnement. Les directeurs d'études et de département restent vigilants sur l'analyse du taux d'insertion et de l'adéquation formation/emploi, qui pour l'instant n'est pas menée de manière systématique.

L'assurance qualité n'est pas homogène au sein de la mention et reste à améliorer. En fin de formation du parcours *RDI*, une enquête est complétée par tous les étudiants sur la plateforme pédagogique. Ses résultats sont clairement affichés et connus de tous les enseignants. Le directeur d'études a en charge de voir si cette enquête doit conduire à une discussion concernant le contenu de la formation, son organisation, la communication, le calendrier. Au sein du parcours *GPRE*, les étudiants font part de leur avis de manière informelle, au cours de chaque semestre, auprès du directeur d'études de l'université où ils séjournent. Ces informations ne sont toutefois pas communiquées à la CFVU.

### Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation fournit des chiffres quant aux effectifs et devenir des diplômés. Il est à souligner que depuis 2014, le nombre de diplômés du parcours *GPRE* baisse, passant de sept ou huit à cinq en cinq ans. La raison n'en est pas évoquée dans le dossier. Le nombre de diplômés du parcours *RDI* reste stable pour la même période : entre 15 et 19 ). L'insertion est plutôt bonne selon le dossier d'autoévaluation mais selon les enquêtes du SUIOIP, si l'on se penche sur les chiffres pour le parcours *GPRE*, pour un total de 22 diplômés entre 2014 et 2016, 13 sont en emploi sur 19 répondants. Cela peut être considéré comme faible compte tenu de la spécificité de la formation et les très petits effectifs. Pour le parcours *RDI*, pour la même période, des 46 diplômés, 26 sont en emploi sur les 33 répondants. Ces chiffres ne font pas l'objet d'une réflexion ou explication dans le dossier mais la nécessité d'une telle analyse est claire et soulignée par l'équipe pédagogique. Il n'y a eu aucun abandon entre 2017 et 2019. Les diplômés sont peu nombreux à poursuivre leurs études ce qui est en adéquation avec les finalités de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Le parcours *GPRE* permettant la délivrance d'un triple diplôme.
- Des objectifs de formation définis en concertation avec les professionnels pour être au plus près des besoins.
- Des profils variés et complémentaires de l'équipe pédagogique, avec des intervenants issus de l'université et du terrain, français et étrangers.

### Principaux points faibles :

- Une analyse partielle des taux d'insertion professionnelle.
- Une baisse des effectifs en parcours *GPRE* non analysée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Il conviendrait de travailler à rendre possible une mobilité études en M1 pour les étudiants du parcours *RDI*. Il serait souhaitable de développer la formation qualifiante, en master 2 *RDI*, ainsi que la coopération hors-Europe. Le travail sur les blocs de compétences serait à poursuivre, et l'évaluation des enseignements à homogénéiser et systématiser au niveau de la mention.

# MASTER LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

## Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

La mention de master *Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)* est portée par l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Cette formation associe deux parcours : *Littérature et civilisation des pays anglophones* (317 heures étudiant) et *Études ibériques et ibéro-américaines* (330 heures étudiant). Le lieu d'enseignement en formation initiale est Lorient. Le master accueille des étudiants en formation initiale ou continue. Les objectifs scientifiques combinent la maîtrise des trois grands domaines que sont la littérature, la civilisation et la linguistique, tandis que les visées professionnelles de la formation gravitent autour des métiers l'enseignement et de la recherche.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont affichés sous différents formats : sur le site web de l'Université ; dans une plaquette accessible sur le site web et dans le livret de l'étudiant. Ces objectifs sont aussi présentés lors des salons et journées portes ouvertes. Les compétences et connaissances à acquérir sont détaillées dans le dossier en suivant le format de la fiche RNCP. Les plaquettes et livrets décrivent les compétences à acquérir en adéquation avec les débouchés visés et affichés sur ces mêmes supports. La poursuite d'études en doctorat n'est mentionnée que sur la plaquette de manière très succincte. Il n'est pas fait mention d'un supplément de diplôme qui formaliserait éventuellement ces compétences.

Le dossier d'autoévaluation est confus quant aux intitulés des parcours en utilisant par exemple "master *LLCER anglais/espagnol*" comme appellation. Si le parcours "*Études ibériques et ibéro-américaines*" offre une communication claire, la communication du parcours "*langues, littérature, civilisation des pays anglophones*" gagnerait à être mieux maîtrisée en évitant la coexistence des termes "master anglais", "master recherche parcours anglais", "master d'anglais - recherches".

Le dossier précise que les certifications en langues TOEIC - Test of English for International Communication - pour les anglicistes et DELE - Diplomas de español como lengua extranjera - pour les hispanistes sont proposées aux étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier n'énonce pas le positionnement de la mention au sein des institutions d'enseignement supérieur, dans l'environnement local, régional, national ou international. Le parcours "anglais" affiche succinctement la possibilité d'une passerelle vers le master *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation – Second degré* en cours de master 1. Des partenariats avec un certain nombre de lycées et de collèges sont actifs. Des partenariats conventionnés sont également établis avec une entreprise en France et une association à l'étranger. La dimension internationale se traduit par une liste de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers qui permettent une mobilité études (dotée de crédits) mais cette dimension ne peut être évaluée faute de chiffres précis quant à la mobilité étudiante sortante et entrante.

L'adossement à la recherche est opéré via l'Unité de Recherche (UR) bi-site 4249 – HCTI (Héritages et constructions dans le texte et l'image). La plupart des enseignants - chercheurs impliqués dans cette formation sont membres de l'HCTI et les étudiants sont invités à participer aux travaux de cette UR dans le cadre des unités d'enseignements (UE) spécifiques tels que "Participation aux séminaires". Cette UE n'est pas dotée de crédits en première année (M1) et on regrette que les crédits affectés en deuxième année (M2) diffèrent selon les parcours. Aucune intervention d'enseignants-chercheurs issus de la recherche industrielle ou du monde socio-économique n'est indiquée, ce qui est tout à fait classique dans un master de langues.

Néanmoins la formation dispose de deux partenariats (un en France et un en Espagne) qui permettent l'accueil en stage des étudiants au dernier semestre dans l'UE "Diversification-Stage". Ce stage est optionnel dans le parcours anglais sans crédits alloués mais obligatoire dans le parcours "Études Ibériques et ibéro-américaines" (trois crédits).

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation, qui peut accueillir des étudiants en formation continue et propose le statut de non-assidus, n'est pas offerte à distance mais s'adapte aux projets professionnels des étudiants en reconnaissant les VAE, et en proposant des UE de diversification (choix entre enseignements dans plusieurs domaines : édition, enseignement, stage). Elle est en capacité d'accueillir des étudiants en situation particulière. La formation est conçue en quatre semestres et elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant, en théorie, la mobilité des étudiants. Les deux parcours intègrent un tronc commun correspondant à l'acquisition des connaissances et de compétences indiquées dans la fiche RNCP. Contrairement à ce qu'annonce le dossier, l'approche par compétences n'est pas complètement adoptée car dans les maquettes les UE ne sont pas présentées sous forme de blocs qui transcrivent les UE en compétences. Les modalités pédagogiques sont classiques, sans innovation particulière.

La démarche scientifique consiste en une structuration de la formation qui est fondée sur une participation aux travaux des unités de recherche et sur la possibilité de stage en laboratoires pendant les deux années. L'UE "Méthodologie de la Recherche", chaque semestre, participe à la connaissance du monde de la recherche et de ses méthodes. Les rencontres avec les doctorants sont également importantes dans la préparation de la poursuite d'études.

Les compétences transversales sont principalement acquises grâce aux stages pourtant optionnel en parcours "anglais". La connaissance du monde professionnel est donc limitée dans ce parcours. Cet état de fait est classique dans ce type de formation. Le Service universitaire d'information et d'orientation – Insertion professionnelle (SUIOIP) est désigné comme soutien aux étudiants (sans plus de précisions) pour la recherche de stages.

La préparation à l'international semble réduite au minimum car le dossier ne cite comme un élément de cette préparation que des cours en langue étrangère, ce qui est largement attendu dans un master de langues. Il manque un bilan chiffré qui permettrait de mieux évaluer cet aspect essentiel d'une formation de langues.

La formation accorde une place tout à fait classique au numérique dans l'enseignement (ENT, espaces de cours en ligne, utilisation des outils de traitement de texte). Il n'est fait mention d'aucune pédagogie interactive ou innovante.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans l'UE Méthodologie de la Recherche. La formation et ses enseignants sont en capacité, par un dispositif connu et partagé, de détecter les plagiat, fraudes ou corruptions.

### **Pilotage de la formation**

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée, connue des étudiants. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Mis à part le personnel de la bibliothèque universitaire, aucun intervenant extérieur du monde professionnel n'intervient dans cette formation, ce qui est tout à fait classique dans un master recherche en langues.

Un conseil de perfectionnement, commun à la filière LLCER (licence et master) dont la composition est classique, mais non explicitée dans le dossier. La description de son fonctionnement (biannuel) est quelque peu confuse dans le dossier.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Ces modalités ne sont pas jointes au dossier donc il n'est pas possible d'évaluer leur accord avec les attendus de la formation. Toutefois, les quatre UE de méthodologie de la recherche (une à chaque semestre) ne sont pas évaluées et ne sont dotées d'aucun crédit. Les règles de compensation sont affichées dans les livrets et connues des étudiants. Le principe de seconde chance est respecté et connu des étudiants.

L'engagement étudiant ne fait pas l'objet de reconnaissance particulière.

## Dispositif d'assurance qualité

L'analyse de l'attractivité de la formation n'est pas réalisable au vu des données fournies. En effet, on ne dispose que des effectifs sans précisions sur le nombre de candidatures. S'il est signalé l'accueil des étudiants étrangers, aucune précision n'est donnée quant à leur nombre et leur qualité. Le recrutement des étudiants se fait par e-candidature mais les procédures et critères de sélection ne sont pas précisés. Les taux de réussite et de diplômés sont fournis sans davantage d'analyse. Le devenir des diplômés est connu grâce aux publications du SUIOP. Ces données sont prises en compte lors des réunions de concertation.

Le principe de l'autoévaluation des activités d'enseignement et des modalités de contrôle des connaissances est évoqué (enquêtes biannuelles). Les résultats sont discutés en réunion de département et en conseil de perfectionnement. Ne disposant pas de compte-rendu, aucun avis ne peut être formulé sur la mise en place d'analyses poussées ou d'une stratégie d'amélioration des points faibles identifiés.

## Résultats constatés

Les effectifs sont présentés pour les années observées (2017 à 2020). Le parcours *Études Ibériques* présente des petits effectifs instables (de un à huit maximum sur les années observées M1 et M2 confondus). A l'inverse, les effectifs de M1 ont doublé en trois ans dans le parcours anglais (passant de sept à 15). Le nombre d'étudiants en M2 reste extrêmement bas (entre trois et cinq). La faiblesse des effectifs est soulignée dans le dossier mais aucune explication n'est fournie et aucune perspective n'est proposée, sauf une mutualisation déjà existante en Méthodologie de la recherche. Ces chiffres, connus des parties-prenantes, pourraient nuire à l'attractivité de la formation. Au total la mention a diplômé sept étudiants sur les années 2018 et 2019.

Les données d'insertion professionnelle sont fournies concernant uniquement le parcours "anglais". Elles montrent un très faible taux d'insertion professionnelle (entre 0 et 2) des promotions diplômées entre 2015 et 2017, le nombre de diplômés étant également bas (12, 6 et 8). La typologie des emplois n'est pas fournie et ne permet pas de valider l'adéquation de l'insertion avec les débouchés annoncés. Le cursus master-doctorat est effectif sur papier, mais les données fournies montrent qu'un seul étudiant s'est inscrit en doctorat en trois ans (de linguistique française).

L'absence de données sur le parcours *Études ibériques* pose question.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Des modules de méthodologie à chaque semestre.
- Une possibilité de stage en milieu professionnel.
- Des partenariats internationaux.

### Principaux points faibles :

- Un défaut de pilotage et autoévaluation peu probante.
- Très faibles effectifs.
- Une insertion professionnelle quasi inexistante.
- Un manque de données sur la mobilité étudiante.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Il est urgent que la formation procède à une analyse des données touchant aux effectifs et au devenir des diplômés. L'adéquation entre les débouchés affichés et les résultats est insuffisante et une mise en perspective est nécessaire afin de consolider l'attractivité de la formation, qui souffre peut-être des concurrences régionales. Une meilleure internationalisation ou une double diplomation peuvent constituer des pistes de réflexion. La mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention de master serait bienvenue pour conduire cette analyse et envisager les remédiations à mettre en œuvre.

# MASTER LETTRES

## Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

La formation de master *Lettres*, dispensée sur le site de Lorient, s'étend sur quatre semestres et compte un total de 345 heures (équivalent TD). Elle a été créée en 2017-2018. Elle vise à consolider les acquis de la licence dans le domaine de la littérature et de la langue françaises, tout en mettant l'accent sur la méthodologie de la recherche. Elle répond à trois objectifs : préparer aux carrières de la recherche scientifique ; permettre une insertion professionnelle dans des emplois de niveau cadre et assimilé dans les secteurs de la culture, de l'édition et de la médiation culturelle ; donner un accès aux métiers de l'enseignement.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et explicitement communiqués aux étudiants et autres parties prenantes. Toutefois les compétences détaillées dans le dossier ne correspondent pas à la fiche RNCP nationale pourtant mentionnée en tête du dossier.

### Positionnement dans l'environnement

La réflexion menée sur la position de la formation dans l'environnement proche est inexistante, de même que dans l'espace régional. De même, il n'est fait mention d'aucun partenariat avec des associations, institutions ou organismes culturels, comme c'est habituellement le cas pour ce type de formation. Des accords de coopération sont annoncés, sans précision de date effective de mise en œuvre et sans détail sur la finalité de ces échanges, avec des établissements universitaires à l'étranger. Le dossier précise en une phrase que les étudiants participent aux travaux menés par les enseignants chercheurs au sein de l'équipe de recherche Héritages et construction dans le texte et l'image (HCTI - EA4249).

### Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est clairement exposée. Elle s'étend sur quatre semestres qui incluent dans des proportions variables les mêmes types d'enseignement : méthodologie, littérature ou langue française, anglais. Le premier semestre inclut en outre un enseignement à choix, dit de "diversification professionnelle". Le dernier semestre inclut une "mise en situation professionnelle" obligatoire, sous forme de stage ou d'une "aide à l'organisation d'une manifestation scientifique". Un accompagnement à la rédaction du mémoire est proposé au long de la formation. A chaque semestre des enseignements sont offerts à distance, sans aucune explication sur la raison de ce choix, ou les incidences en terme d'organisation.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures sont proposées pour l'obtention du diplôme. Aucune information pratique n'est donnée quant à leur mise en œuvre.

Les enseignements ne sont que très partiellement mis en regard de compétences ou blocs de compétences dans la maquette fournie en annexe, qui est difficile à comprendre; on ne sait s'il s'agit de la maquette de la première année (M1) ou de la seconde (M2).

Alors que la formation affiche l'ambition de former des professionnels de la recherche scientifique, la part dévolue à la démarche scientifique est des plus restreintes. On ne voit rien sur la connaissance de l'environnement et des institutions de la recherche, rien sur l'épistémologie (théorie et histoire), rien sur les humanités numériques. En revanche, les aspects pratiques sont bien présents, à travers la recherche documentaire et la maîtrise des outils de bureautique. Le contact avec la recherche vivante se fait par le biais d'une "participation obligatoire" à des manifestations scientifiques. Aucun détail n'est donné sur ces manifestations, leur fréquence, leur thématique, les lieux d'exercice, ni sur le rôle donné aux étudiants. De même, rien n'est dit des terrains de stage proposés, ni du soutien éventuel apporté dans la recherche du stage.

On ne sait rien des flux entrants et sortants d'étudiants de ou vers l'étranger. La préparation des étudiants à l'international se fait par un cours d'anglais (18 heures en semestre 1, 18 heures en semestre 3). La possibilité de passer une certification en langue est offerte par l'établissement : on ne sait pas si la formation encourage ses inscrits dans ce sens.

En dehors de l'existence d'une plateforme numérique pédagogique, on ne sait rien des pratiques spécifiquement liées aux usages du numérique, ce qui aurait pu être *a minima* attendu d'une formation offrant des enseignements à distance.

La question de l'intégrité scientifique est abordée. Les points concernant la fraude à l'examen, le règlement sur les modalités de contrôle des connaissances de l'établissement, et la publication des résultats sont produits *in extenso* sur cinq pages, ce qui est inutile. Le dossier est en général mal présenté et contient des tableaux vides, et des copiés-collés issus certainement du règlement des études

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique, de taille limitée, comprend sept membres dans les disciplines de la mention, dont deux professeurs, un maître de conférences, un assistant temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), trois enseignants (dont un docteur) ; auxquels s'ajoutent des intervenants de littérature et civilisation anglo-américaine (trois), de linguistique (un) et des bibliothèques (nombre et statut non précisés). On ne note pas d'intervenant extérieur.

Les rôles et responsabilités respectifs des membres de l'équipe ne sont pas précisés. Rien n'est dit des modalités de communication de cette information aux inscrits.

Les organes de concertation ne sont pas décrits : on ignore la composition du conseil de perfectionnement, la périodicité des réunions, les résultats de ces réunions (comptes rendus non produits). Il est fait mention d'une prise en compte des évaluations des étudiants mais les modalités ne sont pas détaillées.

En revanche, toutes les précisions sont fournies concernant les jurys, leur composition, leur réunion, la diffusion des résultats. De même, les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs de la formation sont produits, mais non analysés. Les modalités du recrutement ne sont pas précisément décrites : elles n'ont fait l'objet d'aucune formalisation. L'attractivité de la formation ne peut être évaluée.

Le devenir des diplômés à 30 mois ne peut être fourni en raison d'une ouverture très récente de la formation (2017-2018)

### **Résultats constatés**

Les données fournies dans le dossier laissent dubitatif car elles font apparaître des inscrits avant l'ouverture de la mention. Elles ne sont pas en accord avec l'annexe. Si l'on se réfère à cette dernière, les effectifs en M1 sont en croissance bien que modestes (cinq en 2018 ; neuf en 2019). La première promotion a diplômé ses quatre inscrits.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Des objectifs de la formation clairement affichés.
- Une structuration claire de la formation dans sa distribution semestrielle.

### Principaux points faibles :

- Une autoévaluation défailante (conseil de perfectionnement non décrit, analyse insuffisante des données disponibles).
- Un manque de données essentielles au pilotage de la mention (origine des inscrits, mobilité internationale).
- Un manque de partenariats institutionnels ou associatifs, ce qui entrave les possibilités de mise en situation professionnelle.
- Une formalisation insuffisante des modalités de recrutement des inscrits.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Pour ce master *Lettres* de l'Université de Bretagne Sud, il conviendrait de mettre en place un véritable organe d'autoévaluation, associant un regard extérieur, et prenant appui sur des données fournies par l'établissement (sur l'origine des inscrits et le devenir des diplômés qui pourrait être analysé plus rapidement que 30 mois après la diplomation). La formation gagnerait à mieux expliciter son positionnement dans un environnement hautement concurrentiel. La faiblesse des effectifs, autre point de fragilité, peut s'expliquer par la jeunesse de la formation qui a démarré en 2017. La mise en place de l'approche par compétences en contrepoint des éléments figurant dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (n° 34268), en collaboration avec l'établissement, contribuerait certainement à améliorer l'attractivité de cette formation.

# MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

## Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

Les objectifs du master sont d'ordre professionnel : former à la direction d'établissement d'enseignement ou de formation dans un contexte de forte évolution des missions de chef d'établissement. Il s'agit d'un master porté par la Faculté Lettres, Sciences-Humaines et Sociales. Il est à destination d'un public en formation continue pour lequel l'enseignement (460 heures) a lieu intégralement à distance. Six sessions de deux à trois jours en présentiel sont programmées sur les deux ans du master.

Le master comportait à l'origine deux parcours : *Responsable des Établissements Éducatifs*, d'une part, et *Conseil et Médiation en Milieu Éducatif*, d'autre part. Cependant le second parcours a été fermé en 2018 du fait de l'évolution du master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF) concurrent.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont l'apport de connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier de responsable d'établissement éducatif. Cette finalité professionnalisante ne justifie pas la poursuite d'études au-delà du master. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle.

Les débouchés visés par le master sont cohérents avec le contenu de la formation et sont explicites sur les différents canaux d'informations afférents (site internet de l'université, livret pédagogique, etc.) : il s'agit principalement des métiers de proviseur, principal, directeur d'établissement privé d'enseignement ainsi que directeur de cabinet-conseil en formation et directeur technique pédagogique, responsable de formation en entreprise, responsable de structure d'aide scolaire.

La formation est par ailleurs en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

### Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation trouve sa spécificité dans le cadre de la formation continue. Elle n'est pas accessible en formation initiale. L'enseignement à distance permet de toucher un public à l'échelle nationale tout en conciliant le manque de moyens dévolus par l'UBS à la formation. Par ailleurs, la formation s'inscrit dans le projet de développement de la Faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales dans le domaine des formations à distance.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche n'est pas clairement explicité. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire (au regard des objectifs de la formation : droit, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation). Les activités de recherche des enseignants - chercheurs au sein de leur laboratoire respectif n'est pas clairement précisée. Des intervenants professionnels (six personnels de direction et un agent comptable d'établissement éducatif) permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

La dimension internationale est peu présente dans la formation (absence d'étudiant étranger, d'enseignant étranger et de contenu d'enseignement portant clairement sur des comparaisons internationales). Une réflexion est en cours pour adapter le contenu de la formation centré sur le système éducatif français vers les systèmes éducatifs francophones.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée en trois grands domaines : gestion-management, sciences sociales et droit. Le socle de connaissances et compétences est cohérent avec le référentiel RNCP. La formation est dédiée à la formation continue, le calendrier est flexible afin de prendre en compte les contraintes d'un public en reprise d'études. La formation est accessible via les dossiers en VAE qui sont cependant rares. L'objectif des sessions en présentiel, mentionnées uniquement dans le supplément au diplôme, n'est pas explicité.

Depuis 2019, l'équipe pédagogique est entrée dans l'approche compétences à travers la construction des blocs de compétences qui est en voie de finalisation en 2021.

La formation comporte dès la première année de master (M1) des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche et engage les étudiants dans la rédaction d'un écrit réflexif en M1 et d'un mémoire en M2. Le travail de mémoire ainsi que deux unités d'enseignement (UE) permettent d'aborder les aspects éthiques. Mais ceux-ci ne semblent pas être étudiés pour ce qui est de l'activité future à laquelle mène la formation. L'acquisition des compétences transversales par la mise en situation réelle est peu présente. Des cas pratiques sont proposés dans les différentes UE animées par des professionnels, mais la réalisation d'un stage ne concerne qu'un faible nombre d'étudiants du fait de leur activité professionnelle pendant la formation (chiffres non communiqués). Il n'y a pas de dimension internationale dans la formation pour des motifs précisés *supra*. L'usage de Moodle est central du fait du caractère dématérialisé de la formation, mais ses modalités concrètes d'utilisation sont peu explicitées. L'équipe pédagogique est accompagnée par le Service Universitaire de Pédagogie dans une démarche d'amélioration des pratiques d'enseignement à distance.

### **Pilotage de la formation**

L'équilibre entre intervenants universitaires et professionnels est cohérent avec la nature professionnalisante de la formation. Cet équilibre est soutenu par la mise en place d'un double tutorat individualisé.

Le pilotage s'appuie sur le travail du directeur des études et de son équipe à travers des réunions régulières. Le conseil de perfectionnement est en cours de reconfiguration et ne contribue pas actuellement au pilotage de la formation.

L'information sur la constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury ; les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, ainsi que sur les règles de compensation et d'attribution des crédits ECTS est satisfaisante et correspond aux normes actuelles d'explicitation et de diffusion.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les données relatives à l'attractivité de la formation, la réussite au master et l'insertion des diplômés ne sont pas analysées interrogeant ainsi sur les informations à disposition du conseil de perfectionnement pour pleinement assurer sa fonction. L'évaluation des enseignements n'est pas formalisée et est laissée à la discrétion des enseignants.

### **Résultats constatés**

Les effectifs sont faibles, même pour de la formation continue (de quatre à huit étudiants entre 2017 et 2020 pour les M1, de 0 à 8 pour les M2 sur la même période), et peu cohérents avec la capacité d'accueil fixée à 20 pour chaque année de master. Les chiffres fournis semblent erronés (0 inscrits en M2 en 2019-2020 mais quatre diplômés cette même année) et ne permettent pas de comprendre comment la formation peut avoir 20 étudiants en M2 quand l'année précédente six seulement avaient validé leur M1. L'insertion professionnelle ne peut être appréciée faute d'éléments dans le dossier.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une formation originale et utile afin de préparer des professionnels au concours de chef d'établissement éducatif.
- Une formation totalement ouverte à distance *a priori* pertinente au regard du public visé.

### **Principaux points faibles :**

- Une faible attractivité de la formation et une faiblesse des effectifs.
- Un conseil de perfectionnement inopérant alors que sa contribution serait très utile.
- Un manque de suivi et d'analyse des effectifs et de la réussite.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Les données parcellaires et l'incohérence apparente des données concernant la plus récente année universitaire invitent à être prudent sur l'analyse fournie mais ne sont pas à l'avantage de la formation. Il ne s'agit pas de décourager l'équipe pédagogique qui s'est investie depuis quatre ans mais de suggérer un meilleur déploiement de la formation dans les deux ans à venir.

Cela implique un gros travail pour améliorer le recrutement des étudiants (réflexion sur le vivier de candidats et les moyens de communication ciblée), mais peut-être aussi pour développer les partenariats avec des structures du milieu associatif dans une optique de formation professionnelle de leurs agents ou de recrutement des candidats. Tout cela sera à mettre entre les mains d'un conseil de perfectionnement dûment constitué. Par ailleurs, il convient de continuer les efforts de mise en place de la démarche par compétences au sein de la formation, et ce d'autant qu'elle vise un public de formation continue.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - MENTION PREMIER DEGRÉ

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO  
Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* 1er degré de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectifs principaux de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours *ad hoc*. La formation, adossée au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, est assurée par des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré en poste à l'Inspé et des professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire. La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement affichés et bien en adéquation avec, d'une part, le référentiel métier et, d'autre part, avec le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) permettant d'accéder à ce métier. Les contenus de la formation prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles mais on peut regretter que cela ne soit pas davantage visible dans la maquette. Des suppléments au diplôme sont annoncés mais ne sont pas consultables dans le dossier remis. Ils concernent l'engagement des étudiants comme élus au conseil d'école, sportifs de haut niveau ou à ceux ayant validé un semestre à l'étranger dans le cadre de la mention européenne.

Le principal débouché professionnel, celui de professeur des écoles (PE) est en adéquation avec la formation. Le dossier contient plusieurs lacunes : aucun élément n'est communiqué concernant les possibles poursuites d'études ; la position de la formation dans l'univers de la certification professionnelle n'est pas précisée.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF* 1er degré est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de Bretagne qui est rattaché à quatre Universités bretonnes. Cependant, aucun élément n'est fourni permettant d'évaluer le positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur ou académiques. Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire, mais rien n'est dit sur l'articulation entre la formation et ces différentes institutions.

De nombreuses informations font défaut, ce qui tout à fait regrettable. Aucun élément ne permet d'évaluer le positionnement de la formation vis à vis la recherche. Ainsi, il est impossible de savoir si les objectifs de la formation s'inscrivent dans la politique scientifique de l'établissement. On ne sait pas non plus s'il existe un continuum master-doctorat. Aucune mention n'est faite à propos de l'existence de relations avec des entreprises ou avec d'autres partenaires. La présence d'un supplément au diplôme "semestre validé à l'étranger dans le cadre de la mention européenne" ne permet pas de savoir si celui-ci se fonde sur un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue classiquement en quatre semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS).

Deux parcours sont proposés : un parcours *Monolingue classique* et un parcours *Bilingue* dans lequel le breton est présent à hauteur de 25 heures par semestre. On peut regretter cependant qu'aucun descriptif ne soit proposé pour présenter le parcours bilingue. La première année (M1) s'articule autour d'enseignements théoriques, de stages de pratique accompagnée et de la préparation au concours (CRPE). La deuxième année se passe en alternance pour les étudiants ayant été admis au concours.

Rien n'est mentionné concernant l'adaptation de la formation pour les étudiants ayant échoué au concours. Il n'est pas précisé si ces derniers effectuaient un stage de pratique accompagnée, ni si des enseignements étaient mis à leur disposition pour repréparer le concours.

Les modalités pédagogiques ne sont pas renseignées, et il en est de même pour la possibilité de suivre les enseignements à distance pour les étudiants empêchés.

Les contenus de formation ne sont pas détaillés dans le dossier, mais ils semblent cohérents avec les objectifs du master.

Aucune information ne permet d'évaluer comment l'approche par compétences est mise en œuvre dans les deux années de master.

Un bloc d'enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent en première et en deuxième année du master. La première année est consacrée à l'initiation à la recherche et à la méthodologie, et la deuxième année offre un séminaire autour du mémoire de recherche à orientation professionnelle. Le cadrage du mémoire n'est pas précisé.

La formation au contexte d'exercice du métier et les stages en milieu professionnels sont présents aux quatre semestres, comme on peut le constater dans la maquette. Cependant, il tout à fait est surprenant qu'aucune précision ne soit apportée quant à la mise en œuvre, la durée, le type d'accompagnement ou l'évaluation des stages. En effet, le master *MEEF* étant un master professionnalisant, le stage de pratique en milieu professionnel constitue le point d'articulation de l'ensemble des UE et nécessite une attention particulière.

Comme cela est attendu dans les masters *MEEF*, les problématiques liées à la formation au numérique et à l'éthique sont bien traitées sur les deux années. Cependant, sans descriptifs ou informations supplémentaires, il est difficile de se prononcer sur leur adéquation avec les attendus de formation.

### **Pilotage de la formation**

Conformément aux textes réglementant les masters *MEEF*, la formation implique des équipes pluri-catégorielles permettant une articulation entre formateurs de terrain et universitaires. Cependant, aucun élément quantitatif ne permet d'évaluer dans quelle proportion chaque catégorie intervient dans la formation.

L'organisation et les rôles des différentes instances de pilotage de la composante ne sont pas non plus spécifiés, rendant impossible son évaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de compensation et d'attribution des ECTS, les modes de fonctionnement des jurys ne sont pas non plus précisés.

En d'autres termes, rien n'est dit concernant les moyens mis à disposition pour la formation des étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Il en est de même pour la répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation, ce qui est pourtant une problématique importante dans la formation *MEEF* mention 1. Il n'est pas non plus possible de se prononcer quant à l'attractivité de la formation dans la mesure où aucune d'information n'est fournie sur la tension à l'entrée en master 1 (nombre de candidatures par rapport aux places disponibles) ni sur les critères de sélection.

Les taux de réussite au master ne sont pas clairement mentionnés mais ceux indiqués semblent avoir progressé depuis les trois dernières années. Aucune donnée n'est fournie sur les résultats au concours, ni sur les taux d'insertion professionnelle des diplômés, ce qui ne permet pas d'effectuer une évaluation pertinente de la formation.

Le dossier n'indique pas non plus si un processus d'évaluation et d'amélioration continue de la formation est en place. On ne sait pas si un conseil de perfectionnement a été mis en place et par conséquent si l'Inspé de l'UBO s'attache à faire évoluer les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement.

### **Résultats constatés**

Les données fournies montrent que les effectifs d'entrée en M1 fluctuent fortement d'une année à l'autre. Dans la mesure où aucune explication n'est fournie pour en expliciter la raison, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité de la formation.

Aucune information n'est donnée concernant le taux d'insertion des diplômés dans l'enseignement primaire, principal débouché de ce diplôme, ni sur les poursuites d'études, ni sur le nombre de personnes inscrites en formation continue, ni sur les taux d'abandon.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Un parcours bilingue de langue bretonne adapté à la région, même si aucune description n'est fournie.

**Principaux points faibles :**

- Un dossier plus que lacunaire, qui ne permet pas d'apprécier la formation réellement dispensée aux étudiants.
- Absence d'information quant à l'accompagnement des étudiants de M2 non admis au concours.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *MEEF* 1er degré de l'Inspé de l'UBO forme les étudiants au métier de professeur des écoles et les prépare au concours de recrutement *had hoc* (CRPE).

La nature extrêmement succincte du dossier fourni ne permet pas d'analyser les perspectives ni de prodiguer des recommandations, ce qui est regrettable. On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seules des versions simplifiées des maquettes parcours monolingue et bilingue sont fournies, ce qui laisse penser que quiconque souhaitant obtenir des informations doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins tant en termes de renseignements que d'enseignement soient traités avec plus de considération.

# MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - MENTION SECOND DEGRÉ

## Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale – UBO  
Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

La mention 2 du master *Métier de l'enseignement et de l'éducation et de la formation (MEEF)* de l'Institut national du professorat et de l'éducation (INSPE) de Bretagne, composante de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), propose aux étudiants le choix entre 21 parcours : *Allemand, Anglais, Arts plastiques, Breton, Chinois, Documentation, Éducation physique et sportive (EPS), Enseignement professionnel, Espagnol, Histoire-géographie, Italien, Lettres modernes, Lettres classiques, Mathématiques, Musiques, Numérique et sciences informatiques, Philosophie, Physique-chimie, Sciences économiques et sociales (SES), Sciences et vie de la terre (SVT) et Sciences industrielles de l'ingénieur (SII)*. Elle permet aux étudiants d'acquérir en deux ans les compétences professionnelles, ainsi que les connaissances disciplinaires essentielles pour devenir enseignant. Durant la deuxième année (M2), les étudiants lauréats du concours au Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré (CAPES) suivent une formation en alternance.

La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

## Analyse

### Finalité de la formation

Conformément au cadre national des formations des *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation de la Formation (MEEF)*, l'objectif de ce master est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles disciplinaires, didactiques et méthodologiques, requises pour l'exercice du métier de professeur du second degré. Ces compétences prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Les étudiants qui réussissent un concours au CAPES se dirigent vers le professorat. En revanche, le dossier présente de très nombreuses lacunes. Aucun supplément au diplôme ne précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Aucune information n'est fournie quant aux débouchés possibles de ce master pour les étudiants non lauréats du concours.

Aucune information n'est apportée quant au positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans un espace local, régional, national ou international.

Aucune référence n'est faite aux activités de recherche ou aux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Ces lacunes soulèvent de nombreuses questions sur les conditions de remise du dossier.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *MEEF* est porté par l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO. La formation est organisée par l'Inspé de Bretagne et assurée avec quatre universités partenaires: Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2. La mention *MEEF* Second degré comporte 21 parcours, assurés sur les différents sites de formation.

La visibilité de l'Inspé en tant qu'organisme chargé de la formation initiale des professeurs est clairement établie au sein du réseau de l'enseignement supérieur à l'échelle locale et régionale. Il n'est pas précisé s'il existe des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants à l'échelle internationale, ce qui est regrettable.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master *MEEF* Second degré se décline en 21 parcours. La première année (M1) s'articule entre apports théoriques et stages de pratique accompagnée et prépare ainsi les étudiants aux épreuves des concours de l'enseignement secondaire. Rien n'est indiqué sur l'organisation de la formation des étudiants non admis au concours et on ne sait pas s'ils bénéficient d'un stage de pratique accompagné et d'une formation adaptée.

L'organisation pédagogique n'est renseignée pour aucun des parcours. Il n'est par conséquent pas possible d'émettre un avis sur la place de l'approche par compétences, sur la démarche scientifique, la place du numérique ou la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique dans les différents parcours MEEF de l'Inspé de l'UBO. Ce constat amène à s'interroger sur ce qui se passe réellement dans la mention Second degré (ou mention MEEF 2) de l'Inspé de Bretagne.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage de la mention MEEF 2 n'est pas renseigné. On ignore donc si l'équipe pédagogique est multicatégorielle et comprend enseignants-chercheurs, enseignants du second degré en poste à l'université et de formateurs de terrain exerçant à mi-temps dans l'académie de Rennes, conformément au cahier des charges des Inspé. On s'interroge également sur l'existence d'un conseil de perfectionnement et, en sa possible absence, à la façon dont les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement peuvent évoluer.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Aucun renseignement n'est fourni.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants ne sont pas communiqués. Aucun élément n'est fourni sur la réussite des étudiants des différents parcours, ni sur le flux d'étudiants sortant sans diplôme. Il en va de même pour le suivi des étudiants diplômés, ce qui est à déplorer.

### **Résultats constatés**

Les chiffres bruts ne permettent pas d'avoir une idée sur le taux de réussite au master et au concours dans les différents parcours.

Un calcul des pourcentages de réussite au concours à la fois globaux et par parcours aurait été appréciable. Cela aurait permis de déterminer le potentiel d'attractivité de la mention et d'avoir un aperçu de ses forces et faiblesse via l'observation du taux de réussite de chaque parcours.

L'évolution du taux de réussite au master 1 connaît une augmentation sensible (33 %, 36 % et 53 %), en revanche, la proportion d'étudiants lauréats de concours ayant validé un master MEEF 1 subit en léger tassement (53 %, 52 %, 48 %).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

### **Principaux points faibles :**

- Un dossier extrêmement lacunaire, sans explication.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La mention 2 du master MEEF de l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, propose aux étudiants une formation professionnalisante dans 21 parcours du second degré général ou du second degré technologique et professionnel, ainsi qu'une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement. Il est regrettable que l'autoévaluation extrêmement succincte ne permette pas d'analyser ni d'expertiser ces formations.

On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seul un lien vers le site de l'Inspé de Bretagne est communiqué, ce qui laisse conclure que les informations requises existent bien, mais que quiconque souhaitant les obtenir doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins soient traités avec plus de considération et d'investissement.

# MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

## Établissement(s) :

Université Bretagne-Sud - UBS

## Présentation de la formation

Le master *Métiers du livre et de l'édition* de la faculté Lettres, Langues, Sciences-Humaines et Sociales forme ses étudiants aux secteurs de l'édition, de la documentation, de la gestion et du traitement numérique des documents et de l'information. La formation compte trois parcours: *Édition contemporaine et numérique*, *Documentation numérique* et *Recherche en humanités numériques*. Les deux premiers sont professionnalisants, le troisième prépare au doctorat. L'enseignement se fait en présentiel à Lorient, sur quatre semestres. Trois régimes d'inscription sont possibles (formation initiale, formation par l'apprentissage, et formation continue) mais seule la formation initiale en présence est réellement mise en œuvre car l'accès sur place aux outils numériques est essentiel à la formation.

## Analyse

### Finalité de la formation

Grâce aux trois parcours, ce master permet aux diplômés d'intégrer le monde professionnel ou de poursuivre en doctorat. Les débouchés sont clairement identifiés pour chacun des parcours: *édition*, *documentation* et *recherche*. La fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) est clairement associée à la formation et connue des étudiants selon le dossier. Les moyens de communication de cette information sur les finalités et débouchés ne sont pas détaillés.

### Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, le master est unique car il associe l'étude des outils numériques et la gestion de la documentation, domaines que les deux masters offerts à Rennes et à Angers ne traitent pas. Le profil numérique de la formation constitue son originalité. L'enseignement en français le distingue des autres masters étrangers dans le domaine, dispensés entièrement en langue anglaise.

Le master est adossé à l'UMR 9016 TEMOS (TEmps, Mondes, Sociétés) regroupant les Universités d'Angers, du Mans et de Bretagne Sud. Des relations avec d'autres centres de recherche sont évoquées dans le dossier: l'UMR 5316 Litt & Arts de l'Université Grenoble Alpes, le laboratoire LP3C des Universités de Rennes 2 et Bretagne Sud. Le dossier fait référence à l'implication des étudiants dans deux projets de recherche, relevant des humanités numériques, dirigés par le responsable du master sans que les détails de cette implication ne soient fournis.

La formation bénéficie de quatre conventions avec le monde professionnel, ainsi que de relations non-conventionnées avec des maisons d'édition, des entreprises, et des associations. Ces relations sont entretenues par des stages, des interventions des professionnels, régulières ou ponctuelles. Depuis 2019, les étudiants participent aux réflexions menées par le Ministère de la Culture et la Bibliothèque Nationale de France sur la formation des professionnels des bibliothèques territoriales. Ces partenariats sont une réelle plus-value pour la formation.

Au niveau international, le master bénéficie de conventions avec trois établissements public d'enseignement supérieur, en Europe du Sud, et de relations non-conventionnées avec deux autres de la même région. Ces relations internationales sont concrétisées sous forme de mobilités enseignantes et des activités de recherche conjointes. Néanmoins, la mobilité étudiante semble réduite et aucun chiffre n'est fourni en annexe. La préparation des étudiants à l'international semble peu développée et en réalité consiste en un encouragement à lire une newsletter internationale.

## Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en quatre semestres. La spécialisation se réalise en deuxième année grâce aux trois parcours. Il existe néanmoins un tronc commun aux trois parcours en deuxième année. Les ECTS (unités d'enseignement capitalisables et transférables) sont bien mis en place.

La formation est dispensée en formation initiale, avec des stages obligatoires pour les parcours *Édition* et *Documentation* (six à huit semaines en première année, minimum 12 semaines en deuxième année) à temps complet. Ces stages peuvent être remplacés par des projets tutorés dans certain cas (non précisés malheureusement). Le dossier fait une référence assez confuse à l'accueil d'étudiants en formation continue à la suite de validation d'acquis, mais des données chiffrées ne sont pas fournies. L'accueil des étudiants à besoins particuliers n'est pas évoqué. Le parcours recherche mène au doctorat, et fait la place en M2 à des unités d'enseignement (UE) spécifiques à la rédaction du mémoire.

Le dossier produit des listes de connaissances et de compétences communes aux trois parcours (80 %) et celles acquises lors de la spécialisation progressive (20 %). Les maquettes fournies transcrivent la relation entre chaque unité d'enseignement et une compétence correspondante. Les étudiants suivent des enseignements couvrant le secteur professionnel de l'édition (l'Amérique latine est évoquée en tant que perspectives données aux étudiants), mais des cours de langues étrangères ne sont pas dispensés dans la formation.

En matière de numérique, la formation porte une attention particulière à l'acquisition de compétences spécifiques liées au métier. L'absence d'ordinateurs Mac nécessaires à la formation dans le domaine éditorial est un obstacle considérable. Les étudiants sont sensibilisés à des questions juridiques liées à leur métier, aux enjeux de la science ouverte et au plagiat.

## Pilotage de la formation

Des équipes pédagogiques et les responsabilités de la première année (M1) et les trois parcours de deuxième année (M2) sont clairement identifiées dans le dossier mais les moyens de communication de ces informations aux étudiants ne sont pas précisés. Au total, il s'agit de sept personnels enseignants - chercheurs, dont deux contractuels en CDD, et d'une vingtaine d'intervenants extérieurs; en M1 61 % des enseignements sont assurés par les enseignants - chercheurs, mais 120 heures repose sur une seule personne; en M2 plus réduit varie entre 35 % et 45 % selon les parcours. Les vacataires issus du monde de l'entreprise assurent des cours, en adéquation avec la formation

Le conseil de perfectionnement, sa composition et les modalités son fonctionnement sont clairement décrits, et sont conformes aux attentes, mais encore une fois il impossible de savoir si ces informations sont connues des étudiants.

Le dossier ne fait pas référence à la communication aux étudiants des modalités d'évaluation des connaissances et compétences.

Les compositions et l'organisation des différents jurys sont clairement précisés dans le dossier, là encore l'information sur leur communication aux étudiants fait défaut.

## Dispositif d'assurance qualité

Les modalités et critères de sélection des étudiants sont détaillés dans le dossier, mais rien ne dit s'ils sont accessibles aux candidats. La formation ne présente pas le nombre de candidature reçues, ni la provenance des candidats, ce qui ne permet pas d'analyser l'attractivité de la formation. L'observatoire de l'insertion professionnelle fournit les données d'insertion des diplômés à 30 mois. L'insertion professionnelle à échéance plus courte après l'obtention du diplôme n'est pas connue.

L'autoévaluation se réalise de plusieurs manières. Une enquête au niveau de l'Université, dont les résultats sont analysés en fin d'année académique. Des enquêtes individuelles réalisées par les enseignants dans leurs propres cours, et complétées par un entretien individuel avec les étudiants organisé au mois de février de chaque année. Comment ces évaluations sont utilisées n'est pas précisé.

## Résultats constatés

Le dossier ne comporte pas des données permettant d'analyse de l'attractivité de la formation. La capacité d'accueil n'est pas précisée, mais les effectifs de M1 varient de 20 à 35 sur les trois années d'observation. La validation de la 1ère année est quasi totale. Pourtant les inscrits pédagogiques en M2 ne sont que de quelques unités. Il aurait été pertinent d'avoir une analyse de la situation permettant de comprendre ces données, apparemment peu cohérentes. Cela aurait été d'autant plus pertinent que le nombre de diplômés des années précédentes était en décroissance (de 20 à 11 entre 2015 et 2017).

Les données d'insertion fournies comptabilisent une douzaine de répondants issues des promotions 2015 à 2017, constituant entre 60 % et 80 % de taux de réponse. L'insertion professionnelle varie de 33 % à 66 % la meilleure année, contrastant avec "la très bonne insertion professionnelle" mise en avant dans l'autoévaluation. Trois poursuites d'études sont comptabilisées au total sur les 47 diplômés, sans que leur nature soit précisée.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Un positionnement original et porteur concentré sur les humanités numériques.
- Bon ancrage dans le monde professionnel.
- Un ancrage dans le milieu de la recherche riche en potentiel.

### Principaux points faibles :

- La dimension internationale est quasi absente.
- Des données chiffrées insuffisamment analysées.
- Une communication auprès des étudiants à développer.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le conseil de perfectionnement qui semble à l'œuvre devrait conduire une analyse chiffrée plus précise de l'évolution de la formation afin d'assurer sa pérennité. Il paraît nécessaire de dédier une équipe pédagogique à cette mention pour conforter son positionnement dans le champ et soutenir cette formation innovante. Des efforts de communication auprès des candidats et des étudiants seraient également bienvenus. Le renforcement de la dimension internationale pourrait être une clé pour accroître l'attractivité de cette mention.

# MASTER SCIENCES DU LANGAGE

## Etablissement(s) :

Université Bretagne-Sud (UBS)  
Université Rennes 2

## Présentation de la formation

La mention *Sciences du langage* parcours *Francophonie, Plurilinguisme et Médiation Interculturelle* est proposée intégralement à distance par l'équipe de l'Université Bretagne Sud (UBS) depuis 2012. Ce master, co-accrédité avec l'Université Rennes 2 qui le propose pour sa part en présentiel depuis 2008, est ouvert à la formation initiale et continue. Il comporte un parcours-type unique sur deux ans pour un total de 450 heures avec les trois quarts des enseignements en M1. Il vise à former les étudiants à l'analyse sociolinguistique à travers des pratiques d'enquêtes de terrain en vue de leur permettre d'accéder à des métiers tels que chargé de mission, enseignant de français ou bien de se diriger vers la recherche. La particularité de cette formation et qu'elle s'inspire de la méthode Freinet et que l'évaluation porte uniquement sur un dossier dès le premier semestre de master qui est enrichi à chaque fin de semestre et devient le mémoire de l'étudiant en fin de formation. L'évaluation ne porte que sur le parcours offert par l'UBS.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de la formation est double, clairement établie et en cohérence avec l'intitulé du diplôme : amener les étudiants à savoir mener une analyse sociolinguistique dans un contexte plurilingue en réalisant des enquêtes de terrain.

Un travail minutieux de relevé des compétences correspondant à la fiche RNCP acquises durant le master a été mené par l'équipe. Les compétences mentionnées correspondent à ce que l'on attend de cette formation en particulier. D'autres compétences ont par ailleurs été associées à chaque enseignement mais il n'y a pas d'organisation en blocs de compétences.

Une dizaine de débouchés envisageables sont listés et pertinents au regard de la formation proposée qui se révèle professionnalisante.

Le supplément au diplôme fait apparaître les enseignements suivis par les étudiants, les « exigences » (qui rejoignent une partie des compétences) ainsi que les débouchés potentiels.

### Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, le contenu de ce master se distingue de celui des masters proposés dans des villes universitaires proches et intègre la spécificité de traiter de la notion de francophonie. Ce master est le seul existant dans la mention Sciences du langage à l'Université de Bretagne-Sud. A Rennes 2, il apporte une spécificité par rapport à ses concurrents malgré quelques cours mutualisés avec d'autres formations du département communication. Un travail d'observation de l'offre proposée par les autres universités françaises a été mené de manière fine par l'équipe qui se situe de manière satisfaisante par rapport à celles-ci.

L'équipe d'accueil PREFICS (Pôle de Recherche Francophonies, Interculturel, Communication, Sociolinguistique) à laquelle est adossé le master est spécialisée dans les thèmes proposés dans le parcours-type (francophonie, sociolinguistique). Les partenariats avec les acteurs du monde socio-économique sont nombreux et permettent une bonne articulation avec les principaux débouchés.

A un niveau international, l'équipe qui porte ce master entretient des relations avec les principaux partenaires (Ambassades, Instituts français, OIF etc.) visant à permettre l'obtention de stages intéressants pour les étudiants. Le partenariat avec les établissements étrangers est pour le moment très limité (une seule convention avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar). Il est toutefois précisé dans le supplément au diplôme que ce master a été conçu « en partenariat avec l'université d'Antananarivo (Madagascar), l'ENS LSH d'Alger-Bouzaréa, l'Université LSH Alger 2 et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). ». Il aurait été intéressant de préciser l'évolution des relations avec tous ces établissements.

## Organisation pédagogique de la formation

Le master comprend des enseignements fondamentaux ainsi qu'une spécialisation progressive dès la première année mais, comme signalé supra, n'est pas organisée en blocs de compétences. L'équipe évoque d'ailleurs le fait de ne pas appliquer directement d'approche par compétences par manque de formation à ce sujet. Elle est toutefois attentive à la progressivité de l'acquisition des connaissances et savoir-faire.

Des séminaires et des conférences sont intégrés en seconde année, durant laquelle les étudiants réalisent un stage et/ou un mémoire. La réflexion sur le mémoire est largement amorcée dès la première année en raison de la spécificité de l'évaluation.

La formation portée par l'UBS offre l'avantage d'être proposée intégralement à distance de façon asynchrone. Elle est de fait adaptée à un public très large (travailleurs, étudiants étrangers etc.) et est proposée en trois ans pour les travailleurs handicapés. La modalité à distance s'accompagne de différents canaux de communication et de regroupements possibles. Des validations d'acquis sont par ailleurs régulièrement demandées et étudiées.

Elle comporte également une articulation intéressante avec la recherche à différents points de vue (méthodologie, pratique, analyse etc.). La méthodologie des enquêtes de terrain est enseignée, tout comme la réflexion critique. Les étudiants peuvent assister aux séminaires de l'équipe et réaliser un stage au sein de l'unité de recherche s'ils sont intéressés par un doctorat. L'articulation avec une poursuite d'études est clairement affichée. Des stages et des expériences en milieu professionnel sont par ailleurs aussi proposés durant la formation.

Les étudiants sont formés aux pratiques plurilingues sans que la mobilité internationale ne soit particulièrement encouragée. Une confrontation à l'apprentissage d'une langue nouvelle est intégrée au cursus, le nombre de langues au choix dans ce module est toutefois limité à 2. Les enseignements disciplinaires sont en français.

Le master étant intégralement proposé à distance, les outils numériques employés sont diversifiés et adaptés aux différents types de public sans qu'il ne soit fait mention de pratiques particulièrement innovantes (classes inversées...).

Un cours traite spécifiquement de la question de l'éthique et de la déontologie.

## Pilotage de la formation

L'équipe en charge de la formation est restreinte (six enseignants-chercheurs) avec un léger déséquilibre entre l'Université de Rennes 2 (quatre personnes) et l'Université de Bretagne Sud (deux personnes). La fragilité de l'équipe locale doit interroger, d'autant que la part d'enseignement qui leur est dévolue n'est pas précisée. Il en est de même pour la part effectuée par des intervenants extérieurs dont il est cependant bien fait mention. En l'état on ne peut porter d'appréciation sur la constitution de cette équipe pédagogique.

Le conseil de perfectionnement faisant intervenir des membres extérieurs n'a pas encore été mis en place. Toutefois, des concertations avec les étudiants référents (délégués) existent et ont pour but de faire un bilan de la formation. Ne disposant pas des bilans en question, il est difficile d'apprécier l'utilité de ces derniers.

L'évaluation sort de l'ordinaire et ne porte que sur un dossier construit progressivement et qui devient un mémoire en deuxième année de master (M2). Ce dossier est évalué et noté à chaque fin de semestre dès la première année (M1). Il n'y a pas d'information sur la seconde chance. L'évaluation des compétences n'est pas non plus explicitée.

## Dispositif d'assurance qualité

Les critères d'évaluation des candidatures sont explicites (sélection sur dossier suivie d'un entretien oral). Le suivi de l'insertion professionnelle est assuré par l'observatoire de l'insertion professionnelle, selon les modalités ministérielles d'un suivi à 30 mois. Ce même service fournit les données relatives à la réussite. Sont fournies les données relatives diplômés 2015 et 2016, mais aucune analyse des résultats n'est proposée dans le dossier. Un contact est semble-t-il maintenu avec les diplômés des années précédentes mais aucune analyse ne fait suite à ces rencontres. Il n'est pas davantage fourni d'information sur l'origine des étudiants, leur diversité de statuts, qui pourraient être intéressants de connaître pour une formation entièrement à distance. Au delà des réunions avec les étudiants délégués déjà mentionnées, il n'est fait nulle mention concernant l'évaluation de la formation et des enseignements formalisée et anonyme.

## Résultats constatés

La capacité d'accueil est limitée à 20 places en M1 et 15 en M2, et justifiée par le petit nombre d'enseignants impliqués. On peut cependant s'étonner que telle qu'affichée elle prévoit que tous les étudiants ne réussissent pas leur première année. Elle est attractive si l'on observe le nombre de dossiers déposés et en constante augmentation mais la capacité maximale affichée n'est pour autant pas atteinte, ce qui montre une certaine sélectivité dans le processus d'admission.

Les données quantitatives à notre disposition nous permettent d'observer un nombre d'inscrits en M1 qui varie de manière non linéaire de 7 à 19 sur la période 2017-2021; le nombre d'inscrits en M2 est plus stable. Le taux de passage en M2 est bon et peu d'abandons sont signalés. Le nombre de diplômés s'étend de quatre à sept par an, avec un taux inférieur à 80 %.

S'agissant du suivi des diplômés et leur insertion professionnelle, on constate un très faible nombre de répondants (deux sur les deux années observées), le nombre de diplômés affiché étant lui aussi très faible (deux ou trois). Il n'est pas possible sur ces données d'analyser les capacités de ce master à insérer professionnellement.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une spécialisation proposée en lien avec les domaines d'expertise de l'équipe pédagogique.
- Un partenariat intéressants avec les acteurs de la filière pour l'insertion professionnelle.
- Une formation à distance permettant d'offrir la formation à un public très diversifié.

### Principaux points faibles :

- Une absence de pilotage traduisant une défaillance de la co-accréditation.
- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Peu d'analyse de l'insertion professionnelle.
- Une mobilité étudiante peu encouragée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La question de la co-accréditation doit être traitée pour garantir l'avenir de cette mention. Pour autant, la mention signale que de nouveaux collègues sont susceptibles de renforcer l'équipe pédagogique ce dont l'université devra s'assurer pour maintenir la mention dans la durée. Dans le même ordre d'idée, un véritable conseil de perfectionnement faisant intervenir des membres extérieurs devra être installé au bénéfice de l'amélioration continue de la formation. Il lui reviendra, en outre, d'observer le profil des inscrits et le devenir des diplômés.

Dans les perspectives envisagées, l'équipe signale notamment une place plus importante accordée à l'interdisciplinarité ainsi qu'aux outils informatiques, évolution tout à fait pertinente dans le contexte actuel.

Il conviendra de développer l'approche par compétences en organisant la formation en blocs de compétences et en en proposant leur évaluation. Cela donnera l'opportunité d'éclaircir la façon dont les étudiants réinvestissent dans le dossier les connaissances acquises dans les cours qu'ils suivent et de mettre en évidence le principe de la seconde chance.

La mise en place de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur est amorcée mais gagnerait à être amplifiée, favorisant ainsi la mobilité internationale sortante. Plus globalement, c'est la question de l'internationalisation qui pourrait être approfondie.

## Observations de l'établissement

**DOSSIER SUIVI PAR :**

Laurence BREYALT  
laurence.breyault@univ-ubs.fr  
02 97 01 71 27

**OBJET :** observations au regard du rapport  
d'évaluation – MASTER de l'UBS  
Bilan du champ de formation LLSHS

**La Présidente**

de l'Université Bretagne Sud  
à  
Monsieur le Directeur  
du Département d'évaluation des  
formations

Monsieur le Directeur,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse du champ de formation Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales et des formations de second cycle rattachées. Les formations de ce champ permettent une continuité licences – masters - doctorat en phase avec le positionnement de l'UBS comme université de proximité en répondant aux besoins du territoire. Elles poursuivent leur développement en s'appuyant sur de nouveaux partenariats pour une meilleure visibilité au niveau national et international.

Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour les items évalués.

ITEM Présentation :

Les mentions MEEF sont déployées au sein de la composante dans le cadre d'un partenariat qui fait intervenir des personnels des deux entités UBS et INSPE. Le pilotage politique de la relation entre l'INSPÉ Bretagne et l'UBS est assuré par une vice-présidence et un chargé de mission dédié (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021). L'UFR n'a pas été associée à la rédaction du dossier d'autoévaluation des mentions MEEF et ne peut donc pas répondre aux observations les concernant.

ITEM Avis global :

La participation de l'UFR au développement d'une offre de formation qui « réponde aux attentes des milieux socio-économiques locaux, en favorisant au maximum l'alternance » ainsi qu'aux besoins sociétaux du territoire en déployant une offre de formation généraliste a aujourd'hui atteint ses limites. À présent que notre composante a trouvé sa place et conquis sa légitimité dans un environnement régional très concurrentiel, elle a bien conscience de la nécessité de sortir de sa « stratégie d'indépendance » et de l'intérêt d'entrer dans une deuxième phase, de consolidation de son développement qui passe par la densification quantitative et qualitative de son réseau partenarial. Ainsi, les rares projets d'ouverture ou d'étoffement de formation qu'elle caresse encore ne s'envisagent-ils plus que dans le cadre d'accords bilatéraux avec une université voisine (spécialités de master MEEF 2<sup>nd</sup> degré en Espagnol & Lettres et Master Sciences du langage) ou étrangère (parcours espagnol du master GPRE). Quant aux quelques mentions qui n'ont pas encore formalisé de partenariat avec leurs partenaires socio-économiques, elles seront invitées à le faire au cours du prochain contrat.

Pour gagner en efficacité et permettre aux mentions de gagner en notoriété, en France et à l'étranger, il est nécessaire de mieux identifier et formaliser ce qui les rapproche. Ainsi, il est d'ores et déjà acté, par l'ensemble des parties prenantes, que les parcours *Valorisation et diffusion des savoirs historiques et archéologiques* et *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires* présentés à l'accréditation cohabiteront le cas échéant au sein d'un même département de formation dès le déploiement du nouveau contrat. Par ailleurs, la composante doit adopter une organisation plus agile qui renforce le rôle d'un nombre réduit de départements

**Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



pour la gestion des équipes et des formations. Cette nouvelle organisation devrait permettre l'identification des coordinations plus pertinentes au regard de partenaires potentiels. La mise en place d'une coordination des masters MEEF peut apparaître de ce point de vue-là comme un modèle à suivre, pourvu qu'elle soit légitime aux yeux des entités concernées.

Cette dynamique passe également par un partage accru des compétences et des moyens au sein de l'UFR. Il existe d'ores et déjà de nombreuses mutualisations d'enseignements entre deux et parfois même trois parcours de master (LLCER Anglais & Espagnol et Lettres) qui permettent de générer une dynamique interne positive et d'optimiser l'utilisation de nos moyens. Pour gagner en cohérence et dégager des marges de manœuvre supplémentaires afin d'améliorer le service rendu et s'adapter à ses nouvelles missions, l'UFR travaille à des rapprochements qui vont se concrétiser dans la nouvelle carte de formations par la mise en œuvre d'une unité d'enseignement commune à l'ensemble des mentions de licence, à la croisée des compétences partagées. Dans le même esprit, toutes les mentions de master émargeront également à la « formation approfondie en matière de stratégie de ressources documentaires » de 5h mutualisée à l'échelle de l'université. Enfin, les mentions de master seront invitées à se saisir pleinement de l'offre en langues pour étudiants non-linguistes et des nombreuses possibilités de certification offertes par le centre de langues.

Enfin, malgré les efforts consentis, force est de reconnaître que le conseil de gestion de la maison de la recherche n'a pas fait les preuves de son efficacité, probablement faute d'objet véritablement commun. En effet, chaque département disciplinaire gère de gré à gré ses relations avec le laboratoire de recherche qui adosse ses formations, par le biais des membres de l'un et de l'autre. La composante espère rapprocher formation et recherche de manière moins formelle, par l'organisation d'événements culturels associant activités de recherche académique et de formation au bénéfice de la formation intellectuelle des étudiants et de l'interaction entre ses deux missions fondamentales. Elle reçoit actuellement en résidence pour un mois trois artistes muralistes chiliens et espagnol.

#### ITEM Analyse détaillée :

##### **ITEM Finalités :**

La rationalisation de notre organisation et la mise en œuvre d'une démarche qualité (voir plus bas) doivent nous permettre d'éviter que de rares formations n'oublient de faire la publicité (ou d'oublier de mentionner qu'elle fait la publicité) d'un ou plusieurs des documents mentionnés dans le rapport.

Dans le même ordre d'idées, la composante prend bonne note de la nécessité d'améliorer l'information de ses étudiants sur les poursuites d'études.

Outre le TOEIC et le CLES, les étudiants peuvent également présenter des certifications dans d'autres langues étrangères, selon l'offre du centre de langues de l'université, indépendant de la composante depuis le 10 octobre 2020.

##### **ITEM Positionnement dans l'environnement :**

La question de l'inhomogénéité entre les présentations des formations, de leur adossement à la recherche et de l'état des lieux de l'aspect international pose la question du « vaste éventail » de formations proposé ainsi que de leur pilotage. Les précédentes lignes présentent quelques

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



éléments de compréhension de la situation actuelle et quelques pistes de remédiation (explicitées plus bas).

Précisons que l'équipe de direction de l'UFR actuelle n'a pris ses fonctions qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2020 et a dû organiser la réflexion puis la remontée des informations dans un espace de temps extrêmement court et contraint sur fond de crise sanitaire. Pour autant, parallèlement aux efforts de rationalisation d'ores et déjà entamés, la composante entend se doter d'un groupe de travail sur la mise en œuvre d'une démarche qualité (voir plus bas) qui devra se saisir de cette problématique.

Comme indiqué plus haut, la composante a pris conscience et bonne note de la nécessité de contrôler son développement et d'asseoir la légitimité de l'offre de formation qu'elle a développée par la densification de ses partenariats institutionnels et socio-économiques, en France comme à l'étranger.

### **ITEM Organisation pédagogique :**

Comme si elles avaient anticipé l'analyse des experts, les parcours LLCER (anglais & espagnol) et la mention Lettres ont tous trois, en collaboration avec France Éducation international, adopté un dispositif de valorisation d'une année de césure en assistantat effectuée à l'étranger aux termes duquel l'étudiant inscrit à l'université peut obtenir jusqu'à 18 ECTS (voté en conseil d'UFR du 9 avril 2021 puis en CFVU). Par ailleurs, poursuivant son internationalisation, le parcours GPRE du master LEA a entamé des discussions avec différents partenaires hispanophones.

Dans le cadrage de la nouvelle offre de formation 2022-2027, voté à l'unanimité dans les instances de l'Université Bretagne Sud, la structuration des formations en blocs de compétence apparaît comme un axe stratégique pour l'ensemble des diplômes de l'Université. Ceux de l'UFR qui n'ont pas encore entamé le travail ont nommé des référents (fiche 56 du référentiel d'équivalence horaire) dont certains ont d'ores et déjà entamé un travail collaboratif avec la Direction de l'enseignement et le Service universitaire de pédagogie, pour une mise en œuvre à la rentrée 2022.

Contrairement à l'observation qui est faite, le champ est en capacité d'accueillir et accueille même le type de public spécifique mentionné. Pareillement, les agents du Service de formations professionnel et alternance (SFPA) déployés dans la composante étudient toutes les demandes de validation dont ils sont saisis. La composante veillera, dans le cadre de la démarche qualité qu'elle souhaite initier (voir plus bas), à homogénéiser ces informations et à tenir à jour un « chiffrage plus précis » des poursuites d'études en doctorat.

La réunion des deux parcours de la mention HCP au sein d'un même département de formation doit permettre l'émergence d'intérêts et d'enseignements communs. Le parcours *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires* est totalement refondu. Le M2 est conçu pour accueillir des stagiaires de la formation continue dans le but de mesurer la pertinence de la formation à l'aune des attentes des organismes employeurs. La première année fait une place importante à la recherche, ouvrant des perspectives de mutualisation entre les deux parcours, auxquelles les porteurs travaillent encore actuellement.

Dans le même esprit que le tronc commun aux parcours de LLCER (pour le nouveau contrat), la mise en commun d'enseignements dispensés dans telle ou telle autre mention a permis de mettre à disposition de l'ensemble d'entre elles cinq familles d'enseignements (cultures professionnelles

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



de la fonction publique, métiers de la fonction publique, outils méthodologiques, gestion et médiation culturelle, formation à l'intégrité de la recherche).

Enfin, s'agissant des modalités pédagogiques, parallèlement au déploiement d'un ensemble de cours, voire même de formations à distance synchrones et asynchrones (HCP, R2E & FPMI), de formations en alternance existantes (RDI & CISS) et présentées à l'accréditation (Patrimoine), une salle innovante (NIS : Numérique, Images et Sons) équipée en matériel informatique de pointe et en logiciels professionnels pour l'ensemble des masters LLSHS ouvrira dans le courant du mois de septembre 2021. Elle est destinée d'une part à des formations de maîtrise des logiciels de l'édition, de l'image numérique et de la création 3D et d'autre part au travail personnel des étudiants (rapports de stages, mémoires de master).

### **ITEM Pilotage :**

La composante prend bonne note de la nécessité de porter à la connaissance des étudiants et des publics concernés la qualité des intervenants.

Elle prévoit le redéploiement d'un poste de PRAG vacant mais gelé vers le département IDS, qui souhaite sa transformation en poste d'enseignant-chercheur.

Si tous les diplômés ne le précisent pas, l'approche par compétences concernera à présent l'ensemble d'entre eux.

S'agissant des conseils de perfectionnement, une délibération du conseil d'administration du 25 mai 2021 en arrête la composition, en définit les attributions et en rend la mise en œuvre obligatoire. L'UFR LLSHS est entrée de plain-pied dans ce dispositif et entend en respecter scrupuleusement les termes et les échéances.

Il n'existe actuellement aucun dispositif d'engagement étudiant faisant l'objet de reconnaissance au sein de l'UFR.

### **ITEM Dispositifs d'assurance qualité :**

L'UFR prend bonne note des nombreuses remarques portant sur le suivi quantitatif et qualitatif de ses étudiants en amont et en aval de la formation et l'absence d'analyse aux fins de correction. Elle proposera au prochain conseil de composante la mise en œuvre d'une démarche qualité concertée par le biais de la création d'un groupe de travail représentatif des différents intérêts. Il s'agira notamment de se doter des outils et des procédures nécessaires pour :

- compléter, homogénéiser et fiabiliser l'information à destination de ses différents publics (étudiants potentiels, étudiants en formation et partenaires économiques, notamment),
- étendre et formaliser l'évaluation de l'ensemble des formations aux fins d'analyse et de correction au sein des conseils de département ;
- parfaire l'analyse quantitative et qualitative des poursuites d'études et de l'insertion aux fins d'analyse et de correction par les conseils de perfectionnement.

La réussite de ce projet suggère une collaboration accrue avec les services en charge de la collecte et du traitement des données, notamment le Service universitaire d'information, d'insertion et d'orientation, ainsi que de l'insertion professionnelle.

### **ITEM Résultats constatés :**

L'expertise le souligne, elle en fait même un inventaire détaillé qu'il est inutile de reprendre dans ces quelques lignes, plusieurs mentions ou spécialités informent bien leurs étudiants, évaluent

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



correctement leurs activités, réunissent régulièrement leurs conseils de perfectionnement ou garantissent une excellente insertion professionnelle. D'autres éprouvent plus de difficultés. Les conditions d'exercice des missions d'enseignement et de recherche des porteurs sont disparates, mais l'expertise de notre autoévaluation dresse la liste salubre des points qu'il leur reste à améliorer.

Les quelques lignes programmatiques ci-dessus attestent de la prise de conscience qu'elle permet d'opérer et convaincront nous l'espérons nos évaluateurs de nous renouveler leur confiance. Les équipes ont pleinement adhéré à la politique de développement territoriale portée par la gouvernance et parfaitement su répondre aux attentes. Nous ne doutons pas d'être en capacité de mener la phase de consolidation qui s'ouvre avec le même enthousiasme et la même réussite.

#### **Partie pour les mentions :**

##### **Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)**

**A propos de l'apprentissage en alternance :** Les travaux réalisés en groupe exigent un temps pédagogique qui s'accommode mal d'un rythme fractionné. Par ailleurs, l'alternance ne relève absolument pas d'une demande exprimée par les acteurs du secteur. Les ateliers de projet (sur commande réelle) développés dans la formation et le stage restent les temps d'application professionnels privilégiés. Mais c'est une question que nous ne manquerons pas de (re)poser à notre conseil de perfectionnement.

##### **À propos de la recherche de partenariats à l'international avec des formations voisines :**

Notre partenariat avec l'université de Moncton pourrait être renforcé, notamment autour des questions d'adaptations aux changements climatiques sur les littoraux. Le service des affaires internationales sera sollicité pour accompagner l'équipe pédagogique dans la recherche de nouveaux partenaires.

##### **Master Histoire, civilisation, patrimoine (HCP)**

Lors du prochain contrat, l'objectif est de rapprocher le parcours « recherche » *Valorisation et diffusion des savoirs historiques et archéologiques* du parcours « professionnel » *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires*. Ce rapprochement se fera à la fois par l'intermédiaire de mutualisations (plus de 30%) et de cours, ainsi que par le biais d'une évolution des équipes pédagogiques (trois enseignants-chercheurs en histoire interviennent d'ailleurs à cet effet dès 2021 dans le parcours « professionnel »).

Dès cette année, ce parcours est codirigé par un historien et une géographe afin de renforcer les liens au sein de la mention et préparer la réunion des deux parcours au sein d'un même département.

À la rentrée 2022, c'est un PR d'Histoire qui prendra la direction du parcours *Politiques patrimoniales, développement culturel et territoires*.

Dans la nouvelle maquette, les étudiants des deux parcours doivent fournir un mémoire recherche. Une passerelle entre les deux est prévue en M2. Les deux parcours ont une stratégie

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud :** Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



commune de partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale, pour les stages mais aussi l'enseignement (Erasmus+, projets liés à la francophonie, professeurs invités).

Les conseils de perfectionnement des deux parcours viennent d'être renouvelés et seront réunis à la fin du premier semestre de cette année. Cependant, il est également envisagé de les fusionner à la faveur des nouvelles dispositions votées par le conseil d'administration de l'université.

Enfin, précisons qu'une formation à l'intégrité scientifique est prévue dans la nouvelle maquette et que les effectifs du parcours « recherche » augmentent progressivement, en particulier ceux du master FOAD. Nous pouvons d'ailleurs confirmer ici que c'est en doctorat que certains étudiants du master recherche histoire s'inscrivent

## **Master Intervention et développement social (IDS)**

### **Positionnement dans l'environnement**

Le Master IDS souffre de la concurrence avec les formations du même secteur, conséquence directe de l'uniformisation des dénominations aux contenus très différents. Cette concurrence se fait d'autant plus sentir que deux villes relativement proches et plus grandes ou n'ayant pas de formation se prolongeant « naturellement » dans le Master IDS offrent des Masters de même appellation (Brest, Rennes). Cette concurrence a d'ailleurs été mise en avant par les enquêtes du SUIOP.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Il importe de noter que le contenu de la formation se prête mal à des modalités pédagogiques alternatives au regard de ses objectifs, et que les étudiant.e.s sont demandeurs.euses d'enseignements de forme classique articulant séquences d'apports théoriques et séquences de travaux appliqués (études de cas, exercices pratiques, mises en situation professionnelles, etc.) encadrés par des enseignant.e.s du département et des intervenant.e.s professionnel.le.s en mode présentiel.

S'agissant d'ouverture à l'international, précisons que le Master IDS s'inscrit dans l'environnement juridique et institutionnel français. Les diplômés.e.s du Master visent des emplois dans le contexte national. Des stages de M1 ont pu être menés à l'étranger par le passé (Canada par exemple) mais cela principalement dans une logique de « découverte » d'autres systèmes de santé et d'action sociale. La bonne insertion professionnelle des néo-diplômé.e.s à l'issue immédiate du stage long de M2 témoigne de l'adéquation entre terrains de stages proposés et première prise de poste (une partie des stages du M2 se prolonge d'ailleurs en CDD). L'équipe pédagogique préconise la réalisation de missions à l'échelle de l'ensemble de notre pays (métropole et DOM-TOM).

### **Pilotage de la formation**

Le sous-encadrement en enseignant.e.s-chercheur.e.s, malgré des effectifs importants, est source de demandes récurrentes.

Le pilotage du Master IDS est assuré par l'intermédiaire d'un conseil de perfectionnement commun à la Licence Sciences sanitaires et sociales du même département Politiques sociales et de santé publique. Ce conseil se compose de 5 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s du département, de 4 représentant.e.s étudiant.e.s (2 pour la Licence et 2 pour le Master) et de 3 représentant.e.s du monde professionnel (cadre supérieure en charge de la

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



qualité en secteur hospitalier, directrice adjointe d'une maison de l'autonomie dépendant du Conseil départemental et un directeur d'EHPAD).

### **Dispositif d'assurance qualité**

Outre l'explicitation des pré-requis attendus, une mise à niveau en comptabilité-gestion est intégrée à la formation et proposée, à la suite d'une évaluation des connaissances des étudiant.e.s néo-entrant.e.s.

Le questionnaire réalisé pour le M1 n'a visiblement pas suivi dans le dossier initial. Il est adapté au M2. Leurs résultats sont discutés entre responsables d'année et en réunion de département. Concernant le parcours recherche de la 2ème année du Master, l'équipe pédagogique observe, comme les évaluateurs de l'HCERES, la faible attractivité pour cette spécialité. Face à ce constat, l'équipe décide de fermer définitivement ce parcours et de se recentrer sur la finalité professionnalisante du Master, point fort de la formation.

Les résultats relatifs aux taux de réussite et d'insertion, outre leur publication sur le site de l'université, sont également mentionnés dans les livrets du M1 et M2, présentés lors de la réunion de rentrée et diffusés en amont au cours des réunions d'information et à la journée portes ouvertes.

### **Principaux points faibles :**

Des aspects concrets du pilotage ont été considérés comme peu explicités. La fiche RNCP et la composition du conseil de perfectionnement sont jointes à ce document d'observations.

L'internationalisation ne nous semble pas pouvoir être considérée comme un point faible, du fait de son incompatibilité avec les objectifs de la formation.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Les approches pédagogiques mises en œuvre paraissent satisfaire les étudiant.e.s. Elles sont diversifiées, eu égard aux disciplines et position des intervenant.e.s. L'appellation de TD recouvre en réalité des modalités très variées d'apprentissage.

Une étude du marché est envisagée en coopération avec le service formation continue.

S'agissant des reprises d'études, ces dernières font d'ores et déjà l'objet d'analyses approfondies et personnalisées de la part de l'équipe pédagogique : études de faisabilité en lien avec le service de formation continue et études des dossiers de candidature permettant, notamment, de vérifier l'adéquation des projets professionnels aux objectifs de la formation, les compétences déjà acquises, à renforcer et/ou restant à acquérir.

En outre, la formation continue est d'ores et déjà développée également, en particulier par le biais des contrats de professionnalisation.

### **Master Langues étrangères appliquées (LEA)**

Plusieurs ajustements ont été apportés dès la rentrée 2021, suite à l'auto-évaluation réalisée en vue de l'accréditation et aux conseils de perfectionnement. Ces ajustements répondent en partie aux points soulevés dans le rapport d'expertise.

Concernant le parcours *Gestion de projets régionaux et européens*.

- Un cours de tchèque à destination des étudiants français et allemands a été créé grâce à un financement de l'Université franco-allemande. Les étudiants peuvent ainsi acquérir en S7 (semestre mis en œuvre à l'Université Bretagne Sud) les bases de tchèque nécessaires à la poursuite de leurs études à České Budějovice en S9.

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



- Le cours d'allemand à distance ne répondait aux attendus ni des étudiants ni de l'équipe pédagogique. Il est désormais remplacé par un cours en présentiel, à l'UBS, dans le cadre des cours mis en place par le LANSAD (département de langues pour spécialistes d'autres disciplines de l'UFR).

Concernant le parcours *Responsable du développement international*.

- Le Service des affaires internationales (SAI) a autorisé pour la première fois cette année les étudiants arrivant de l'extérieur à candidater pour une mobilité études + stage en S8, dès lors qu'ils déposaient leur dossier au plus tard le 17 septembre. L'information a été diffusée aux candidats retenus avant l'été ; 25 % d'entre eux se sont montrés intéressés. Deux dossiers ont finalement été déposés.
- Une demande pour ouvrir des partenariats hors-Europe (Canada et Mexique) au niveau master a été adressée au SAI. Dès que les étudiants pourront partir, une communication sera mise en place sur les pages LEA du site internet de l'UBS ainsi qu'auprès des candidats au master. En attendant, les étudiants peuvent faire un stage hors-Europe, dès lors que les conditions de sécurité, y compris sanitaires, le permettent.

D'autres points de vigilance soulignés dans le rapport d'expertise vont être corrigés au cours de l'année 2021-2022 :

- L'analyse des taux de réussite, d'insertion, du type d'emploi exercé dans le cadre du conseil de perfectionnement (tel que précisée dans la note du conseil d'administration du 25 mai 2021)
- La déclinaison de la formation en blocs de compétences. La présidence ayant fixé la mise en œuvre pour septembre 2022, le travail est lancé sur l'année 2021-2022, en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement, l'équipe pédagogique (qui comprend une majorité de praticiens), le conseil de département et le Service universitaire de pédagogie.

Enfin, certaines remarques du rapport d'expertise montrent que le dossier d'auto-évaluation n'était pas assez précis :

- « Les étudiants du parcours GPRE sont formés uniquement à l'utilisation de l'ENT et de Moodle, ce qui est regrettable. ». L'acquisition de compétences transversales et notamment numériques passe également, en *Gestion de projets régionaux et européens*, par le dépôt en ligne de réponses à des appels à projet et la valorisation de ces mêmes réponses, dans le cadre du cours de Gestion de projet.
- « Pour le parcours RDI, la seconde chance est proposée uniquement pour la partie théorique (même si elle reste exceptionnellement et à la marge possible pour la partie pratique). » En master 1, la seconde chance existe également pour la partie pratique, dans le cadre du dossier d'étude commerciale. La différence entre le master 1 (compensation entre dossier d'étude commerciale, avec seconde chance, et stage, avec une seconde chance uniquement sur proposition du jury) et le master 2 (pas de compensation, seconde chance uniquement sur proposition du jury) permet aux étudiants d'être parfaitement conscients, et attentifs, aux consignes à suivre pour valider la partie pratique. Le tuteur enseignant et la direction d'études insistent tout au long de l'année sur les points de vigilance. Le jury est quant à lui très attentif aux difficultés rencontrées par les étudiants au moment de décider d'une éventuelle session 2 pour la partie pratique.

#### Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



- « Une baisse des effectifs en parcours GPRE non analysée » : le recrutement des étudiants est réparti entre les trois pays du diplôme conjoint, ce qui fait que l'Université Bretagne Sud ne recrute qu'un tiers des effectifs. Les trois pays sont toutefois conscients de la nécessité de renforcer la communication autour de ce master, en particulier sur les évolutions de la formation mises en place en septembre 2021. Un groupe *LinkedIn* a été créé pour renforcer la visibilité internationale et une campagne de communication va être menée en France, notamment lors de la rencontre à Saint-Brieuc de la fédération franco-allemande en octobre 2021. Toutefois, les conditions sanitaires ont fortement impacté les inscriptions. Ainsi, pour la rentrée 2021, trois candidats qui avaient été retenus ont décidé de repousser leur inscription d'un an, le temps que la situation sanitaire permette d'acquiescer des certitudes quant au passage des frontières et à la mise en œuvre en présentiel de la formation sur l'intégralité du cursus. D'autres ont préféré opter pour une année en tant qu'assistant de langue, pour les mêmes raisons. L'équipe pédagogique tri-nationale et le conseil de perfectionnement n'en demeurent pas moins saisis de la question.

## **Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)**

### ***Spécialité Espagnol***

#### **Faiblesse des effectifs**

Bien que nous constatons une augmentation du nombre d'inscriptions lors de la rentrée 2021-22 (huit inscriptions en M1), nous ne nions pas la faiblesse de nos effectifs. Nous considérons que l'une des causes en est l'absence de la spécialité Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF). Nombreux sont les étudiants issus de la Licence LLCER spécialité Espagnol qui poursuivent leurs études en Master MEEF dans des universités environnantes (principalement Nantes et Rennes). L'attractivité du Master recherche serait probablement renforcée si nous pouvions la proposer. Pour remédier à la faiblesse des effectifs, nous œuvrons et mettons en place divers dispositifs. Nous avons notamment développé depuis quelques années la dimension internationale pour rendre notre formation plus attractive.

#### **Dimension internationale**

Nous avons depuis quatre ans une convention de double Licence d'espagnol entre l'UBS et l'Université de Jaén (Espagne) impliquant également notre Master. La Licence espagnole en philologie hispanique de Jaén durant quatre années, l'obtention du double diplôme français-espagnol est conditionnée, pour les étudiants français, à l'obtention de la première année du Master LLCER espagnol, laquelle doit être effectuée après le séjour en Espagne. Par ailleurs, les étudiants arrivant de Jaén ont la possibilité, pendant leur séjour à l'Université Bretagne Sud, de choisir des matières du Master espagnol pour construire leur programme. Voici le lien du Master de l'Université de Jaén : <https://estudis.uib.es/es/estudis-de-master/master/MLL2/index.html>.

Nous insistons également sur la pratique courante de la mobilité Erasmus dans le Master LLCER spécialité Espagnol. C'est l'une des raisons pour lesquelles les cours des semestres 8 et 10 ont été réduits au maximum et concentrés sur les semestres 7 et 9. Le travail de recherche et de rédaction du mémoire auquel ces deux semestres sont presque entièrement réservés peut être réalisé au sein d'une université espagnole sous la direction conjointe d'un enseignant-chercheur local et d'un enseignant-chercheur de l'Université Bretagne Sud. Lors des années 2018-2019 et 2019-2020, trois étudiants ont bénéficié de ce dispositif à l'Université des Îles Baléares. Trois

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient • Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



étudiants de Master 2 y ont suivi des cours du Master recherche *Lenguas y Literaturas Modernas*, ont participé à des manifestations scientifiques et ont mené à bien la « Mise en situation professionnelle ». Leur mémoire de recherche a été élaboré sous une double direction par des enseignants-chercheurs des deux sites. Selon les effectifs, ce type de partenariat pourra s'étendre à d'autres universités.

Toujours concernant la projection internationale des étudiants du Master LLCER spécialité Espagnol et son attractivité, **nous insistons** sur le fait qu'une convention vient d'être signée avec France Éducation International afin d'élargir les opportunités d'immersion linguistique dans des pays hispanophones. Cette convention est en vigueur et effective depuis la rentrée 2021-2022. Une étudiante a déjà intégré le dispositif en demandant une année de césure pour réaliser un assistantat avant d'intégrer, l'année prochaine, notre Master. Les étudiants désirant bénéficier de ce dispositif doivent demander une année de césure avant le départ en tant qu'assistant dans un pays hispanophone en Europe ou en Amérique latine. Ils obtiennent ainsi 18 ECTS pour le Master, qui est prolongé d'un an pour inclure l'année d'assistantat. L'étudiant partant en assistantat doit avoir un tuteur du Département d'études ibériques et ibéro-américains en plus du tuteur de l'établissement où s'effectue l'assistantat. Il doit tenir régulièrement un Carnet de bord linguistique rédigé en espagnol et, en fin de séjour, il doit rédiger un Rapport d'assistantat. Une évaluation favorable par le jury du Master permet la validation de l'UE 4 du semestre 7, de l'UE2 du semestre 8 et de l'UE 3 du semestre 10, soit un total de 18 ECTS. Voici le lien pour accéder à cette convention : <https://www.france-education-international.fr/document/reconnaissance-experience-langue-francaise>

Enfin, les partenaires espagnols potentiels du Master sont nombreux : Université Pompeu Fabra, Université Autonome de Barcelone, Université de Valence, Université des Îles Baléares, Université de Jaén, Université de Cadix, Université de Vigo, Université d'Oviedo, Université de Santander, Université Rey Juan Carlos. La possibilité de développer un partenariat effectif dépendra du type de recherche envisagé par l'étudiant. Pour le moment, seule l'Université des Îles Baléares a été sollicitée à trois reprises, et l'Université de Guadalajara (Mexique), une fois en 2015. Le partenariat avec cette université mexicaine est toujours en vigueur.

### **Manque de doctorants**

Concernant le manque de doctorants, il faut souligner que notre Département d'études ibériques et ibéro-américaines compte seulement un enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches, nommé PR depuis 2015. Un deuxième EC est habilité depuis 2018. Dès 2016, une étudiante ayant obtenu le Master s'est inscrite en thèse sous la direction du seul PR du Département, avec un contrat doctoral international 50% MESR / 50% cotutelle avec l'Université Pompeu Fabra de Barcelone. Cependant, en 2017, la doctorante a dû abandonner pour des raisons de santé.

Depuis 2020, le PR du département encadre trois étudiants qui ont finalisé le Master pour l'élaboration d'un projet de thèse. Ces trois étudiants sont accompagnés non seulement dans l'élaboration de leur projet scientifique mais aussi pour l'obtention d'un financement.

### **Conseil de perfectionnement**

Concernant ce point, nous rappelons ce qui est déjà écrit dans la demande d'accréditation, à savoir que les parcours Anglais et Espagnol ont organisé un premier Conseil de perfectionnement en février 2021. Ce Conseil intègre des enseignants de la mention, des professeurs d'anglais et d'espagnol du secondaire, des étudiants de chaque spécialité de la L2 au Master ainsi que des

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



diplômés de notre mention aujourd'hui acteurs professionnels. L'échange a initié une véritable réflexion sur l'état des lieux de notre mention, en Licence et Master, permettant ainsi de dégager de véritables pistes d'évolutions, notamment concernant la demande de professionnalisation (préparation aux métiers de la fonction publique, travail sur une meilleure communication des métiers de la recherche) et d'articulation de la Licence avec un Master MEEF PLC pour l'espagnol, le Master MEEF PLC anglais existant déjà.

Par ailleurs, nous notons l'intérêt de mettre en place un Conseil de perfectionnement spécifiquement dédié au Master recherche.

### **Master Lettres**

#### **Positionnement dans l'environnement :**

Dans la nouvelle formation, à partir de la rentrée 2022, il sera proposé un bloc transversal « Métiers de la Culture » afin de valoriser les échanges avec deux acteurs culturels lorientais : le Théâtre National de Lorient et le Musée de la Compagnie des Indes, musée unique en France, pour mieux inscrire la formation dans le tissu historique et culturel de la ville.

#### **Organisation de la formation :**

En raison du faible effectif d'enseignants-chercheurs en lettres, 3 EC titulaires uniquement, nous avons eu à cœur de diversifier autant que possible les cours : Moyen Âge et Moyen Âge tardif ainsi que Renaissance ; Ancien Régime et XVIII<sup>e</sup> siècle ; XIX-XX-XXI<sup>e</sup> siècles.

La dimension épistémologique, théorie et histoire, est prise en charge dans le cadre du cours intitulé « Outils d'analyse théorique ».

Les connaissances portant sur l'environnement et les institutions de la recherche sont développées lors de la préparation et de la participation aux journées d'études ou colloques. Il serait envisageable de convier les étudiants de Master à des réunions de laboratoire afin de mieux les sensibiliser. On signalera qu'une journée d'études avait été organisée à l'initiative de deux étudiantes de Master 2 Lettres et Anglais le 23 avril 2019. Voici le lien ci-dessous, preuve s'il en est besoin que les étudiants sont encouragés à se familiariser avec la recherche et prennent des initiatives qui sont prises en charge par le labo HCTI ([https://www.fabula.org/actualites/entre-adaptations-reecritures-et-representations-le-jeu-video-un-intermedia-historique-et\\_90365.php](https://www.fabula.org/actualites/entre-adaptations-reecritures-et-representations-le-jeu-video-un-intermedia-historique-et_90365.php)).

Une personne parmi les 3 EC est chargée de diriger la formation et les étudiants en sont informés dès la réunion de pré-rentrée.

Concernant la formation, dès cette année, l'équipe enseignante va mettre en place un accompagnement et un suivi des étudiants dans leur travail de recherche et de rédaction du mémoire qui s'ajoutera aux rencontres individuelles avec l'enseignant qui dirige le mémoire.

Pour ce qui est enfin de la question des effectifs soulevée dans le rapport d'évaluation, nous rappelons ici qu'avant 2017, il existait un master Littératures et Langages dans le cadre duquel se logeait un parcours Lettres Modernes, d'où des chiffres bien réels avant 2017.

Concernant la remarque suivante : « Il serait souhaitable que le raisonnement sous-tendant l'enseignement de certaines UE à distance dans le master *Lettres* soit explicité ». Cet enseignement à distance a été pensé afin de pouvoir cibler un public plus large et notamment des candidats en reprise d'études ou qui souhaitent passer les concours de l'enseignement. De ce point, on peut conclure à une réussite partielle, car au cours des 4 dernières années seules 3 personnes avec ce profil ont rejoint la formation.

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Dans les années à venir, nous souhaiterions établir des passerelles avec d'autres Masters, en histoire notamment, mais également avec les anglicistes et hispanistes, afin que les étudiants de différents Masters puissent se rencontrer et échanger. Une sortie culturelle réunissant les étudiants en Master d'histoire et archéologie et Lettres est d'ores et déjà envisagée avec l'organisateur, Professeur d'archéologie et d'histoire ancienne à l'UBS, en 2022.

### **Master Management sectoriel (MS)**

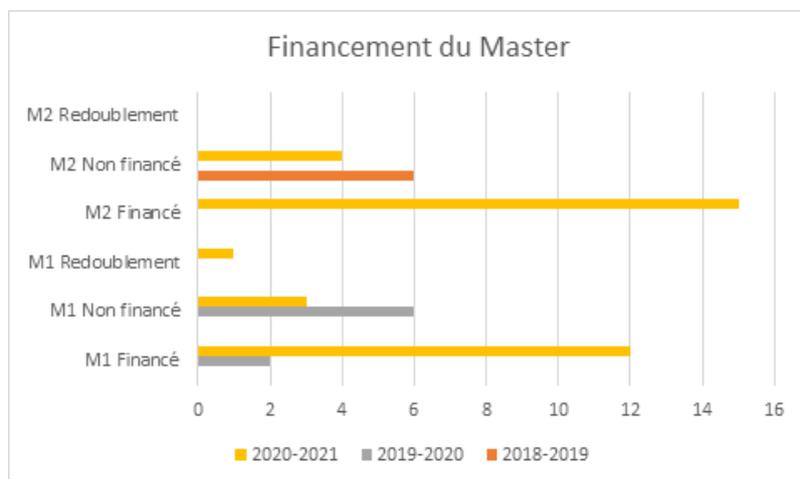
Le rapport de l'HCERES souligne l'originalité et la pertinence de la formation. Néanmoins, il souligne également ses fragilités.

La composante en a conscience. C'est pourquoi, après une première expérience au bilan mitigé, elle a fait le choix de ne rouvrir qu'un des deux parcours pour lesquels elle était habilitée (Responsabilité des établissements éducatifs). Elle a commencé par rouvrir le M2 en 2018-19, pour les étudiants titulaires du M1, puis le M1 rénové en 2019-2020.

Dès lors, elle a mené des actions de communication en collaboration avec le service de formation professionnelle et alternance (via les réseaux professionnels, réseaux sociaux etc.) et en ouvrant le parcours plus largement aux structures éducatives (médico-social, établissements d'enseignement agricole, secteur de la formation professionnelle – Centre de formation par apprentissage etc.).

Elle a également opté pour une commercialisation du Master sur la plateforme « Mon compte formation » gérée par la caisse des dépôts et consignation (financement de la formation avec le Compte Personnel de Formation des personnes candidates au Master).

Ces actions de développement ont porté leurs fruits car les effectifs 2020-2021 ont significativement augmenté avec une majorité d'étudiants financés.



Il conviendra de poursuivre cette communication ciblée afin d'atteindre un public qui globalement en ignore l'existence (public en situation professionnelle pas toujours sensibilisée par l'enseignement à distance).

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



La mise en place d'un **conseil de perfectionnement** (en phase avec un élargissement des publics visés) s'avère indispensable dès le nouveau contrat d'établissement : il permettra un meilleur pilotage du Master en soutien à l'équipe pédagogique et favorisera une dynamique de développement.

Il conviendra également de mettre en place un **suivi précis des diplômés**, lequel reste néanmoins délicat, car les candidats à la formation sont déjà en situation professionnelle et la validation du Master n'implique pas une réussite (immédiate tout du moins) au concours de PERDIR et donc n'entraîne pas de fait une évolution de carrière mesurable à l'issue du diplôme. Le suivi devra être adapté à ces spécificités mais il permettra une meilleure communication et donc visibilité de la formation.

### **Master Métiers du livre et de l'édition (MLE)**

Nous acceptons 30 étudiants par an sur environ 300 candidatures françaises plus une dizaine de candidatures venant de l'étranger, principalement du Maghreb, de l'Afrique francophone, de la Belgique et du Canada. Nous sélectionnons les profils sur la base de la motivation à suivre un master numérique. Nous vérifions en priorité que les futurs étudiants et étudiantes aient la volonté de travailler avec des outils des humanités numériques.

#### **Taux d'insertion**

L'institution réalise les enquêtes sur les taux d'insertion. Nous suivons nos étudiants de promotion en promotion grâce à notre groupe *LinkedIn*. Des groupes très actifs sur *Facebook* et *LinkedIn* permettent de garder un réseau d'anciens étudiants depuis la création du master, ce qui est aussi un point fort pour les recrutements et stages. Notre taux d'insertion est souvent à 100% en documentation, plus de 80% en édition. Certains étudiants décident de poursuivre leurs études en se spécialisant – droit, graphisme... Récemment, trois étudiants ont décidé de poursuivre en thèse.

#### **International**

En ce qui concerne l'international, la situation est très compliquée en master professionnel. Comme vous l'avez indiqué, notre master est unique et par conséquent nos partenaires à l'étranger sont plutôt de nature académique ou professionnelle, mais ne partagent pas les mêmes orientations que nous. La sélection Erasmus se fait en M1, ce qui rend une mobilité impossible pour un master qui recrute largement au-delà de la Bretagne. En M2, les étudiants cherchent des stages qui leur permettent un passage direct vers l'emploi. Certains étudiants travaillent ensuite en Belgique, en Allemagne ou au Canada, mais la majorité reste en France.

### **Master Sciences du langage (SL)**

Avant d'apporter des éléments de réponse aux trois premières remarques signalées dans le rapport d'expertise, remarques qui nous semblent justes et constructives, je souhaite signaler que le dernier point évoqué nécessite des précisions complémentaires.

L'université Bretagne Sud ayant fait le choix de proposer un master entièrement à distance, cette formation est destinée à la fois au public de professionnels en activité relevant de la formation continue, aux étudiants qui habitent hors de Bretagne ainsi qu'aux étudiants qui sont à l'étranger et qui, pour la plupart, travaillent en tant qu'enseignants de FLE dans les Alliances et Instituts français. La mobilité s'impose pour les étudiants qui se trouvent à l'étranger au moment de

#### **Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



l'inscription. Pour les autres, la mobilité est fortement encouragée dès le M1 pour construire leur terrain de recherches au travers d'une expérience interculturelle et/ou didactique.

L'évaluation mentionne « Une absence de pilotage traduisant une défaillance de la co-accréditation ». Le master FPMI a été créé en 2008 à Rennes 2 puis en 2012 à l'UBS dans une formule à distance. Les partenariats ont évolué, certains ont disparu au gré des nouvelles équipes présidentielles des universités partenaires (Madagascar, Algérie etc.), d'autres sont apparus (Sénégal). Certaines accréditations avec les universités étrangères, il est vrai, n'ont pas suscité l'intérêt que nous espérons.

L'évaluation mentionne également « Une absence de conseil de perfectionnement ». Un rendez-vous trimestriel avec les étudiant.e.s délégué.e.s a jusqu'à présent permis de faire le point sur la formation. La délibération du conseil d'administration du 25 mai 2021 nous invite à aller plus loin, nous nous y conformerons.

Enfin, le rapport souligne l'insuffisance « d'analyse de l'insertion professionnelle ». Nous avons conscience que cet aspect est perfectible et qu'il fera l'objet d'un point d'attention et de vigilance dans la nouvelle mouture du master, mais nous rappelons au comité d'évaluation que le master FPMI à l'UBS repose sur très peu d'enseignants-chercheurs et que le choix d'assurer un master entièrement à distance demande une disponibilité et une réactivité très fortes en plus des dispositifs de médiation mis en place (permanences hebdomadaires pour les étudiants, classes virtuelles, regroupements pour ne citer que les principaux). L'équipe enseignante peut difficilement dégager du temps pour cette action. En revanche, elle travaillera plus étroitement avec le service support SUIO-IP de l'université, chargé de collecter ces données importantes qui participent à renforcer la lisibilité et l'attractivité de ce master, dans le cadre d'un conseil de perfectionnement renouvelé.

En conclusion, je tiens à souligner la forte implication des membres des équipes pédagogiques pour assurer la qualité des formations. La Direction du champ LLSHS porte un regard objectif et elle apporte des réponses précises suite à l'analyse faite par le HCERES. Parmi celles-ci, la qualité des partenariats permettra de soutenir les équipes dans l'approche par compétences et lors des conseils de perfectionnement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes cordiales salutations

La Présidente de l'Université Bretagne Sud



Virginie DUPONT

**Présidence**

Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)